

impac

Journal des Travailleurs
des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

N° 152 – avril-mai-juin 2011

Prix: 1,54 €

Commission paritaire 0710 S 07535

VII^e congrès

MONTREUIL

du 14 au 17 novembre 2011

filoo cgt

livre - papier - communication



Le parti pris de l'avenir

Professionnels de la **presse**, à vos côtés tout au long de la vie

- ◆ Retraite complémentaire
- ◆ Assurance de personnes : prévoyance et santé
- ◆ Action sociale et prévention
- ◆ Médical
- ◆ Services aux professions



pour +
d'infos :

0 811 65 50 50

Appel gratuit depuis un poste fixe

www.audiens.org

Éditorial



Il y a 3 ans à peine, en 2008, la faillite de la banque Lehman Brothers a déclenché une réaction en chaîne et la dépression financière mondiale due aux spéculations planétaires sur l'immobilier américain (les « subprimes »). C'est la dette contractée par l'Etat auprès des banques spéculatrices et les conséquences sur l'industrie et le commerce que le gouvernement veut faire payer aux salariés.

La dette de l'Etat grec va-t-elle déclencher une nouvelle dépression financière de même type, entraînant dans le naufrage les banques européennes – dont le Crédit Agricole, la BNP, la Société générale – qui ont spéculé contre le peuple grec ? Les salariés devront-ils payer à nouveau pour une dette qui n'est pas la leur ?

Tel est l'enjeu de la situation : ou bien le rapport des forces permet au gouvernement de contraindre le salariat à régler la facture de la folie financière en cours, ou bien le salariat trouve les forces pour défendre la protection sociale, l'emploi et le salaire contre l'oligarchie obsédée par la restauration des profits de quelques groupes géants et dominateurs.

Impac publie les textes proposés au VII^e congrès, adoptés au CEN du 15 juin et soumis au débat des syndicats et des syndiqués. Le rendez-vous de novembre se situe juste avant l'échéance politique majeure, l'élection présidentielle d'avril 2012, et juste après l'éclatement d'une nouvelle crise, celle de la dette des Etats européens.

S'y ajoute la révolution technologique du numérique, que le libéralisme présente comme la sortie de la crise. Rien de moins !

Voilà qui force l'ambition d'un congrès au cœur d'événements majeurs. L'environnement de la rentrée ne sera pas apathique. Les conflits dans nos filières industrielles vont s'accroître, et d'autres mouvements viendront immanquablement les rejoindre. Un nouveau cycle

de luttes s'annonce, dont les Indignados sont un exemple, à condition de regarder ce mouvement tel qu'il est.

D'aucuns le prétendent apolitique et marginal... Lisons le texte final de la commission économique de la Puerta del Sol, à Madrid : que veulent ces jeunes, qui imitent leurs frères de la place Tarir du Caire ? La diminution effective du temps de travail, la libération de la dette des familles surendettées, la création d'un parc de logements sociaux, la progressivité de l'impôt, l'interdiction de licencier pour les entreprises réalisant des bénéfices, le contrôle démocratique des banques et assurances, le moratoire sur la dette de l'Etat jusqu'à réalisation d'un audit sur sa légitimité, etc. 16 mesures d'un plan d'urgence dont la CGT ne rougirait pas.

Une crise en annonce une autre, et suscite des mouvements inédits. Et il faudrait se résigner à la montée de la bête nationaliste et raciste, qui prend mille formes pour mieux cracher le vieux poison du fascisme ? Le syndicalisme que la Filpac CGT propose aux salariés est fait d'actions revendicatives fondées sur les besoins immédiats et de projets, de propositions portant la nécessité d'une autre société de justice sociale et de solidarité.

Ce que la CGT a adopté lors de ses dernières assises nationales, le syndicalisme de transformation sociale, doit prendre corps. La Filpac CGT se propose de contribuer à l'effort collectif de sa construction.

Le capitalisme de la catastrophe – le libéralisme – ne nous laisse d'autre choix que de renforcer l'organisation syndicale en donnant à son action une cohérence et une efficacité nouvelles. Prenons ensemble le parti pris de l'avenir.

Pour la Filpac CGT,
Marc Peyrade, secrétaire général



Journal des Travailleurs des Industries
du Livre, du Papier et de la Communication
263, rue de Paris • 93514 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 48 18 80 24
Fax : 01 48 51 99 07
Site Internet : <http://www.filpac-cgt.fr>
Mail : filpac@filpac-cgt.fr

Directeur de publication : Michel Muller

Comité de rédaction
Responsable : Jean Gersin

Équipe rédactionnelle : Eric Birger,
Jean-Pierre Ghiotto, Yvon Huet,
Antoine Peillon

Correspondant : David Roussel

Montage : Stéphane Patuerey
Crédit photo : Daniel Hommeau
Révision : Michèle Marquis-Pardo,
Philippe Zirn

Imprimerie Alliages
115, avenue Raspail • 94250 Gentilly



SOMMAIRE

1. **Déroulement quotidien** page 5
2. **Rapport fédéral d'activité** page 10
3. **Projet d'orientation :
le parti pris de l'avenir!** page 25

Leader du Conseil, de l'Expertise et de l'Accompagnement des CE et CHSCT



SECAFI

- > Assistance dans le cadre légal
- > Diagnostic et conseil en matière économique, sociale et financière
- > Conseil, expertise et prévention pour la qualité de vie au travail



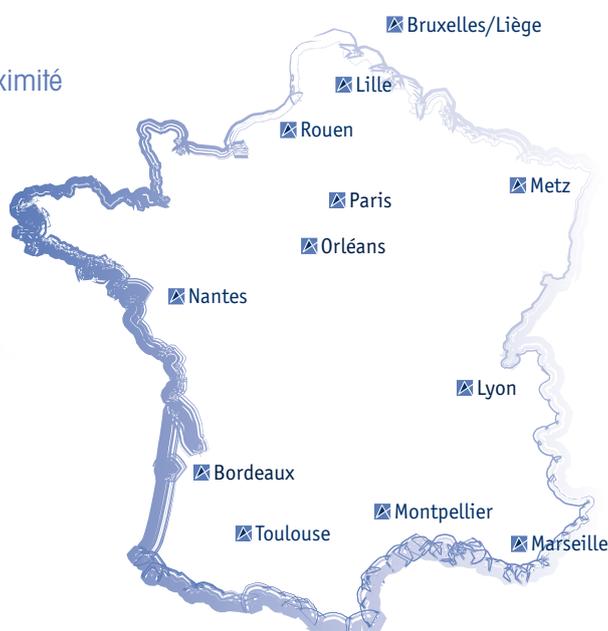
ADEXI

- > Expertise comptable au service de l'économie sociale
- > Budget des CE et activités socio-culturelles



- > Formation des élus
- > Assistance téléphonique au quotidien et information juridique
- > Audit des activités socio-culturelles

● ● ● Un réseau national,
gage de réactivité et de proximité
Des spécialistes sectoriels



Groupe ALPHA
20, rue Martin Bernard
75647 Paris cedex 13
Tél. 01 53 62 70 00

www.groupe-alpha.com

Déroulement quotidien

Lundi 14 novembre

Première séance

14 heures	Ouverture du congrès Election du Bureau du Congrès Election de la présidence 1 ^{re} séance	
<i>Président de séance : X</i> <i>Assesseurs : X + X</i>		
14 h 30	Intervention de l'URIF	Pascal JOLY
15 heures	Hommage aux militants disparus	Diaporama + musique
15 h 20	Adoption de l'ordre du jour du congrès Vote du règlement du congrès	Président idem
15 h 30	Election des commissions : – Commission des mandats et votes : – Commission des amendements au projet fédéral : – Commission des statuts : – Commission des candidatures :	
15 h 50	Pause (20')	
16 h 10	Rapport d'ouverture	Marc Peyrade
17 h 30	Intervention de Philip J. Jennings, secrétaire général de l'Union Network International	
17 h 50	Intervention de Michel Muller, secrétaire fédéral, président d'UNI Graphique	
18 h 05	Election de la présidence de la 2 ^e séance Fin 1 ^{re} séance	
18 h 10	Réunion commission des mandats et votes Réunion commission Projet fédéral	
18 h 15	Inauguration de l'espace exposants/associations	Marc Peyrade
18 h 45	Inauguration de l'exposition « 140 ans de la Commune de Paris »	
19 heures	Conférence-débat ou spectacle sur ce thème (patio)	

Soirée libre

Mardi 15 novembre**8 heures** Réunion du Bureau du congrès**Deuxième séance***Président : X**Assesseurs : X + X***8 h 30** Rapport Commission des mandats + vote**9 h 10** Débat sur l'activité fédérale**10 h 40** Pause (20')**11 heures** Rapport financier + Débat**12 heures** Intervention de la Commission de contrôle financier**12 h 15** Election présidence 3^e séance**12 h 30** Déjeuner**Troisième séance***Président : X**Assesseurs : X + X***14 h 30** Réponses aux questions du débat**14 h 50** Vote/Quitus à la direction sortante

Président

15 h 10 Continuité syndicale – La FILPAC et les associations (ACCAS-AEILPAC)
Lucien Lorreyte – Jean-Marc Beauvais**15 h 50** Résultat du vote**16 heures** Pause (20')**16 h 20** Présentation du Projet fédéral
« Le parti pris de l'avenir »**16 h 35** Introduction 1^{er} thème
« Syndicalisme de transformation sociale »**16 h 45** Débat + vote 1^{er} thème**18 h 15** Fin des travaux**18 h 30 – 20 heures** Débat : Papier, industrie, écologie (Patio)
Participants : X, X, X, X.**Soirée libre**

Mercredi 16 novembre

8 heures	Réunion du Bureau du congrès
	Troisième séance (suite)
8 h 30	Résultat du vote 1 ^{er} thème Introduction 2 ^e thème « Papier et numérique »
8 h 45	Débat + vote du 2 ^e thème
10 h 10	Pause (20')
10 h 30	Résultat du vote 2 ^e thème Introduction 3 ^e thème « Action revendicative, représentation, méthode de la charte »
10 h 40	Débat + vote 3 ^e thème
12 h 10	Intervention de Julien Laupretre, président du Secours populaire français (SPF)
12 h 30	Déjeuner
14 h 30	Résultat du vote 3 ^e thème Intervention de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT
15 h 30	Introduction 4 ^e thème « Organisation, syndicalisation et obligations organisationnelles »
15 h 40	Débat + vote 4 ^e thème
17 heures	Pause (20')
17 h 20	Résultat du vote 4 ^e thème Vote global du document + Pause (15')
18 heures	Résultat du vote global Election de la 4 ^e présidence – Fin de la 3 ^e séance
18 h 30 – 20 heures	Débat : « Presse d'information : enjeu démocratique et espaces publics » (Patio) – Participants : X, X, X, X.
21 heures	Réunion de la commission des statuts Réunion de la commission des candidatures au CEN
Soirée libre	

Jeudi 17 novembre

8 heures Réunion du bureau du congrès

Quatrième séance

Président : X

Assesseurs : X + X

8 h 30 Compte rendu commission des statuts
Débat + Vote modification des statuts

9 h 30 Résolution d'actualité + débat

10 h 30 Pause (20')

10 h 50 Une direction fédérale pour mettre en œuvre
Présentation des candidats au CEN retenus par la commission des candidatures + débat

11 h 25 Election du CEN + Commission de contrôle financier

12 heures Proclamation des résultats des élections
Election de la 5^e présidence

12 h 15 Déjeuner

Cinquième séance

Président : X

Assesseurs : X + X

14 h 30 Réunion du CEN (présidence par le doyen)
Elections du Bureau fédéral – du Secrétaire général – du Secrétariat

15 h 15 Présentation de la direction fédérale

15 h 45 Salut aux partants – fin des travaux

16 h 15 Intervention de clôture

16 h 45 Clôture du congrès

18 heures Concert ouvert (patio) – Soirée fraternelle

LE CONT- RAIRE DE CHACUN POUR SOI

AG2R LA MONDIALE vous propose des offres de protection sociale conçues conjointement avec vos représentants et adaptées à vos besoins.

- Vous bénéficiez de la sécurité d'un leader de la protection sociale
- Notre mode de gestion paritaire et mutualiste vous garantit la prise en compte de vos intérêts
- Notre gamme complète de produits et de services couvre tous vos besoins en matière de prévoyance, de santé, de retraite, d'épargne, de dépendance et de services à la personne
- Nos 7000 collaborateurs partout en France vous accompagnent au quotidien

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS
Direction des Accords Collectifs
01 76 60 85 32 dac-interpro@ag2rlamondiale.fr



PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde

Rapport fédéral d'activité

1. L'objet du présent rapport d'activité est de soumettre au vote de l'ensemble des syndicats de la Fédération, et donc de tous les syndiqués, l'activité fédérale déployée depuis notre dernier congrès. Ce rapport n'a pas vocation à retracer de façon exhaustive tout le travail fédéral accompli mais prétend en faire ressortir les principaux actes, l'évaluation de la mise en œuvre de nos décisions du VI^e Congrès et, bien entendu, les difficultés rencontrées dans ce cadre. Il sera adossé d'un support chronologique, retraçant les actions revendicatives et les luttes durant cette période.

7. **Nouveaux défis, nouveaux espaces, nouveaux espoirs :** tels sont les thèmes porteurs de notre VI^e Congrès de la FILPAC CGT à Lille. Ils trouvaient leur traduction dans le renouvellement de notre démarche syndicale autour de quatre axes principaux :

10. 1. L'activité revendicative définie comme l'objet fondamental de la Fédération avec, comme question centrale et déterminante, celle de l'emploi.
12. 2. La méthode de la charte revendicative, comme contribution à la construction d'un mouvement majoritaire dans le salariat de nos secteurs professionnels autour du triptyque emploi-salaire-protection sociale.
14. 3. Les enjeux syndicaux posés au salariat de la communication et de l'information dans le cadre de la convergence numérique.
16. 4. Et, enfin, les réformes du fonctionnement des secteurs fédéraux amenant une convergence revendicative nécessaire et mettant un terme au cloisonnement vertical basé autour des conventions collectives.

18. Lille a préparé nos syndicats, confrontés à des ruptures fondamentales, technologiques, économiques, sociales mais aussi générationnelles, à assumer les chocs des quatre années passées, à explorer des voies nouvelles de redéploiement.

21. Dans les documents du congrès de Lille, nous mettions en exergue la dimension nouvelle que prenait l'action internationale pour nos syndicats. Notre activité depuis a démontré l'exactitude de cette analyse et nos syndicats ont été amenés, dans nombre de leurs luttes, à devoir intégrer la question internationale d'une manière nouvelle.

Une France sous l'ère antisociale du sarkozysme !

25. Six mois avant la tenue de notre congrès, un coup de massue vient de frapper l'ensemble de nos syndicats : le résultat de l'élection présidentielle. Les premiers signes ne trompent personne : du « Fouquet's » avec les grands patrons et ses amis du showbiz au yacht de Bolloré pour ses congés, le ton est donné, la droite la plus libérale est aux manettes et se décomplexe totalement.

29. Cinq semaines après l'élection du candidat autoproclamé de la « rupture » du pouvoir d'achat et de la défense des salariés, il se trouve renforcé par l'élection de ses 345 députés sur 577.

31. Avec un tel exécutif, il a les coudés franches et va mener, à un rythme infernal, un train de réformes libérales au nom de la normalisation de la France dans un cadre mondialisé libéral, attaquant frontalement l'ensemble de l'édifice social bâti par le Conseil national de la Résistance.

34. La concentration des pouvoirs et une personnalisation sans précédent du pouvoir sont les signes forts du changement et orientent dorénavant notre démocratie parlementaire vers une autocratie au service de l'oligarchie des grands patrons du CAC 40.

37. Les quatre premières lois votées en urgence dès l'été 2007 sont illustratives de la nature de cette politique : paquet et bouclier fiscal pour les plus fortunés, défiscalisation des heures supplémentaires comme réponse à la détresse salariale, restriction du droit de grève, autonomie des universités et, enfin, début de la révision générale des politiques publiques, en d'autres termes suppression des missions publiques et du cadre social français.

42. L'allégeance médiatique et le contrôle des médias par le pouvoir mettent encore plus en difficulté le syndicalisme qui a du mal à reprendre son souffle après tant de coups portés au monde du travail.

44. Et le rythme des réformes continue : modernisation du marché du travail en janvier 2008 avec la mise en place des ruptures conventionnelles et des plans de départs volontaires, puis la recodification du Code du travail avec, au passage, la suppression et la modification de nombre d'articles de loi, la déréglementation

47. du temps de travail en juillet de la même année, puis la remise en cause de la prud'homie par la suppression de tribunaux
48. et la préparation d'une réforme sur la professionnalisation de l'instance.
49. Dans les entreprises, les effets de ces réformes ne se sont pas fait attendre. Les plans de départs dits volontaires se sont
50. multipliés.
51. Ce mode de suppression d'emplois occasionne des plans massifs de départs de salariés vers la case chômage et se substitue
52. aux trop rigides, dépassés et sécurisés licenciements économiques et plans de sauvegarde de l'emploi, comme les considère
53. l'élite patronale. Depuis sa légalisation, ce type de procédure a permis au patronat de licencier à moindres frais près de
54. 500 000 salariés (statistique du ministère du Travail).
55. Que ce soit au *Monde*, au journal *le Progrès*, à Clear Channel, 200 emplois supprimés sur 1 200, à Publicis Consultant
56. 150 sur 450 et dans bien d'autres endroits encore, nous avons assisté à une véritable hémorragie d'emplois.
57. Ni GPEC, ni PSE, les conditions et les obligations patronales du maintien de l'emploi se sont effacées devant le recours
58. individuel et collectif aux chéquers valises, parfois même avec l'assentiment d'organisations syndicales.
59. La déréglementation du temps de travail combinée à la mesure du rachat des RTT a été suivie de la dénonciation d'accords
60. collectifs basés autour des 35 heures. Les temps de repos étant des freins importants à la compétitivité internationale,
61. il faut s'adapter au moins-disant social.
62. Enfin, les lois et décrets de régression sociale n'ont pas connu de pause depuis ces quatre années passées : celle des franchises
63. médicales, de la RGPP et la fameuse loi des retraites. La liste en est trop longue pour être exhaustif de l'œuvre de destruction
64. entreprise par Sarkozy et ses alliés du MEDEF.
65. En parallèle aux lois, le pouvoir agite un semblant de concertation sur tout un tas de sujets en convoquant des Grenelles,
66. des assises ou des états généraux. Le vocabulaire présidentiel est inventif et ses communicants savent habiller les plus
67. grandes régressions. Deux au moins nous ont impactés : la première est celle des assises du numérique du 29 mai 2008
68. convoquées par le tristement célèbre xénophobe Eric Besson (ministre de l'Economie numérique avant de devenir celui du
69. ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale) puis cinq mois après les états généraux de la presse.

70. Le racisme d'Etat comme politique sociale

71. La création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale permet à Brice Hortefeux de tenir une comptabilité
72. précise, quotidienne et inhumaine des expulsions de familles de notre territoire. La CGT a mené une bataille acharnée et
73. a été le fer de lance de la régularisation de la situation des travailleurs sans papiers. Les bases du racisme d'Etat ne vont
74. que s'accroître jusqu'à l'épisode de l'été 2010 à l'encontre des Roms et des gens du voyage, puis la mise en accusation de
75. l'islam depuis le début 2011.
76. La xénophobie prônée par les compères Besson et Hortefeux prépare la place à une Le Pen en forte progression dans les
77. résultats électoraux locaux et dans les sondages nationaux. L'immigré pauvre devient une fois de plus le responsable de
78. tous les maux qu'engendrent les politiques libérales et le capitalisme.

79. Des élections prud'homales qui marquent un tournant dans le syndicalisme en France

80. A la même période, après plus d'une année de dénigrement de la CGT par le pouvoir dans les médias, les salariés expriment
81. fortement le premier coup de semonce à la politique libérale et antisociale de ce dernier en renforçant notre organisation
82. comme premier syndicat de France aux élections prud'homales.
83. Les milieux gouvernementaux et patronaux, qui comptaient accélérer la pente de l'érosion électorale de la CGT, se sont
84. vu infliger un premier avertissement. Cette élection est d'autant plus importante qu'elle se situe dans le cadre de la
85. récente loi sur la représentativité des syndicats et qu'elle va avoir un effet déclencheur pour les autres organisations
86. syndicales.
87. La démarche de la CGT s'en retrouve renforcée, sa volonté de vouloir rassembler l'ensemble des syndicats autour d'une
88. base revendicative commune est légitimée. Ces résultats marquants dans l'histoire de l'institution prud'homale nous
89. confèrent de plus grandes responsabilités au sein du syndicalisme français.

Une crise mondiale systémique inédite

90. Automne 2008 éclate une crise d'une ampleur insoupçonnée, si ce n'est par nous, la CGT. Éclatant initialement aux USA
91. par la banqueroute d'une des plus importantes banques américaines, elle s'étend à la planète à la vitesse de l'éclair.
92. L'apologie du discours de politique libérale en vigueur se trouve devant une contradiction majeure et le petit homme devient
93. rapidement le chantre d'une moralisation du capitalisme. La duperie ne fonctionne pas et le pouvoir connaît un désaveu
94. populaire qui ne fera que croître.
95. La crise impactant les banques et la finance dite des subprimes est devenue une crise industrielle et sociale majeure,
96. détruisant pas moins de 60 millions d'emplois dans le monde, dont près de 1 million dans notre pays.

97. Cette crise est avant tout causée par la déflation salariale et son corollaire, la suraccumulation de capitaux financiers.
98. La mise en concurrence des peuples, en remettant en cause systématiquement les conquêtes sociales des uns et en s'appuyant
99. sur l'état de pauvreté des autres, crée un dumping mortel pour ces mêmes peuples. Cette politique capitaliste entraîne des
100. surcapacités de production face à une capacité de consommation des peuples se réduisant au fur et à mesure des coups de
101. boutoir du patronat, dévalorisant toujours plus la valeur du travail.
102. C'est bien tout le système capitaliste qui se retrouve au centre d'une crise et il a fallu l'intervention massive des Etats et
103. des fonds publics pour éviter un effondrement de ce système.
104. Mais, depuis, l'instabilité croissante des marchés financiers témoigne du fait que des centaines de milliards d'euros, de
105. l'argent public, mobilisés pour sauver les financiers et les banquiers, n'ont pas mis fin aux causes profondes de la crise en
106. cours.
107. Au contraire, ces interventions ont créé de nouvelles occasions pour les spéculateurs qui prêtent l'argent aux Etats qui le
108. prêtent à leur tour aux banques.
109. Les dettes contractées par les gouvernements pour sauver la finance mondiale entraînent des programmes d'austérité
110. imposés à tous les peuples qui ne font qu'aggraver la situation.
111. La traduction française de ce régime sec, nous ne la connaissons que trop bien pour en vivre les affres au quotidien : casse
112. des services publics, suppression par centaines de milliers de postes de fonctionnaires, remise en cause du système de
113. santé, attaque frontale de l'édifice scolaire, suppression du service de l'emploi...
114. Mais la liste ne s'arrête pas là car les agences de notations, les mêmes qui ont conduit à la crise financière, exigent des
115. Etats que les peuples remboursent de manière sonnante et trébuchante les dettes qui permettent au système financier de
116. se porter mieux aujourd'hui qu'avant la crise : remise en cause de la retraite, de la protection sociale collective, stagnation
117. du SMIC et des salaires en général, basculement des prélèvements passant des entreprises à la charge des foyers...
118. Partout en Europe, des régressions sociales, sociétales sont en cours, aucune nation n'y échappe.
119. La Commission européenne renchérit et se propose de donner corps à la proposition franco-allemande de pacte de
120. compétitivité, et entend faire des salaires et de la productivité du travail la base d'évaluation de la compétitivité des
121. différents pays de la zone euro.
122. Au Maghreb, au Proche-Orient, les révoltes et révolutions populaires des peuples tunisien, égyptien, algérien, libyen pour
123. l'instauration de la démocratie ont toutes en commun des origines de contestations sociales. L'inflation des matières
124. premières alimentaires, entre autres, les programmes d'austérité ont déclenché ces manifestations populaires.
125. Les ex-dirigeants de ces pays et leurs alliés occidentaux ont nié l'évidence, jusqu'à l'ignominie de l'ancienne ministre de
126. l'Intérieur de Sarkozy voulant envoyer des forces de police et des armes pour aider le gouvernement de Ben Ali à mater le
127. peuple tunisien.
128. En Espagne, la jeunesse, avec le mouvement des *indignados* de la « Puerta del Sol », revendique une autre politique économique
129. et sociale, lui permettant d'autres horizons que la précarité, le chômage, la fin des protections sociales. Cette jeunesse
130. trouve un écho important dans toutes les autres jeunesses d'Europe et d'ailleurs. Gageons que cet élan de révolte sociale
131. trouve son prolongement dans un mouvement de masse, permettant une issue à la crise plus favorable aux peuples que
132. celle qui leur est servie à l'heure actuelle.

133. Les effets de la crise dans nos secteurs industriels

134. La crise économique et financière a des répercussions importantes dans notre filière professionnelle. Les groupes en profitent
135. pour accélérer leur réorganisation mondiale et le remplacement d'un salariat à statut par une précarité multiforme sous
136. le prétexte de la nouvelle économie du numérique.
137. Ainsi les géants mondiaux que sont les papetiers ont continué les délocalisations vers les pays à bas coûts sociaux et
138. environnementaux, ouvrant des usines à capacité de production jamais égalée en Chine, en Uruguay, en Russie par exemple.
139. C'est le cas du groupe Arjo-Wiggings avec la fermeture de l'usine Canson de papier calque de Fayat, en 2008, berceau
140. historique de la création de l'industrie papetière, pour délocaliser en Chine et en Angleterre, ou encore le cas du groupe
141. SCA annonçant, en 2010, la fermeture de son entité de Linselles de couches pour enfants, pour la réimplanter en Pologne,
142. ou encore, parmi tant d'autres, le 17 mai 2009, l'annonce de la fermeture de Malaucène qui a préféré investir peu de temps
143. auparavant au Brésil.
144. Parallèlement aux délocalisations des productions, la concentration du secteur au niveau mondial se poursuit, UPM rachetant
145. un autre géant mondial, Myllykoski, International Paper rachetant des unités en Russie... David Smith en juillet 2010
146. rachetant le cartonier Otor ; à moyen terme nous assistons, à l'instar d'autres secteurs industriels, à l'émergence d'oligo-
147. poles mondiaux détenant la quasi-totalité de la production papetière mondiale. Le moins que l'on puisse dire, c'est que
148. leur trésorerie se porte bien dans ce climat de crise financière. La production papetière mondiale et européenne continue
149. de connaître une croissance soutenue.

150. Ce partage planétaire se fait autour de stratégies de spécialisation de chacun d'entre eux, ils s'orientent vers des
151. monoproductions.
152. C'est le cas de la restructuration du groupe finlandais M-Real, fermant ses usines de production de pâte à papier à imprimer,
153. dont celle d'Alizay, pour s'orienter vers du PPO, et donc du carton.
154. Dans le même temps, les groupes papetiers investissent fortement vers la production énergétique, notamment à partir
155. des chaudières la Bio-masse, pour devenir dans certains pays les premiers acteurs énergétiques. En Finlande, ils sont les
156. plus gros investisseurs des futures centrales de type EPR.
157. Ils investissent aussi dans le segment de la chimie, débouchant par exemple sur des substituts au plastique, les pare-chocs
158. de voitures, dans l'isolation phonique et thermique et, pourquoi pas, des biocarburants !
159. Si la place du papier dans les secteurs de l'information et de la communication est affectée par l'avènement de la technologie
160. numérique, cette baisse du volume du papier imprimé, combinée à des investissements continus dans le secteur industriel de l'impre-
161. merie, conduit à des surcapacités de production en Europe, notamment dans le segment de l'héliogravure, mais pas uniquement.
162. Les éditeurs et donneurs d'ordres profitent de cette situation pour exiger des prix toujours à la baisse et rendent la charge
163. de travail nomade au gré des reculs sur les salaires, sur les conditions de travail, la protection sociale. Les patrons du secteur
164. participent à cette destruction dans l'espoir vain de rester le dernier encore en place pour inverser la donne.
165. Cette stratégie suicidaire amène aux fermetures des entreprises Quebecor La Loupe, Blois, et celle de Brodard Graphique
166. du groupe Maury, sans qu'aucun éditeur n'ait eu d'impact sur ces travaux. C'est la même stratégie de baisse des salaires, via
167. la suppression du 13^e mois, la 6^e semaine de congés, des JRTT et par l'allongement de la durée du travail, qui est employée
168. par la direction du groupe Circle Printer dans le cadre de sa mise en redressement judiciaire.
169. Le numérique est le prétexte libéral pour prendre le contrôle de l'information devenu un enjeu majeur pour le capitalisme
170. mondial et ses cerbères gouvernementaux. Pour les libéraux, le numérique ne doit pas être le nouvel espace de liberté
171. d'expression que ne sont plus les autres médias.
172. Les journalistes soumis à la logique du bouclage voient se substituer à celle-ci la logique de la connexion. Remettant en
173. question leur qualité de vérificateurs d'informations, ils sont de plus en plus dépendants de l'exploitation d'informations
174. en ligne, ils se courbent à la communication des entreprises, des institutions.
175. D'ailleurs, l'opinion publique met de plus en plus en question l'influence du pouvoir économique et les relations particu-
176. lières entre journalistes et hommes politiques.
177. On ne badine plus avec la liberté d'expression. Elle doit être contrôlée aux fins d'éviter des prises de conscience collectives
178. et l'émergence de réseaux sociaux qui remettraient en cause l'ordre établi de la mondialisation. Le contre-exemple libéral
179. est fourni par Wikileaks, et les réseaux sociaux du Net dont se sont servis les peuples tunisien, algérien, irakien, égyptien...
180. En y dédiant un ministère, l'État sarkozyste fait du numérique une priorité de sa politique. Il assigne à la dynamique
181. numérique une fonction de rouleau compresseur libéral, d'une véritable arme de la précarité et du mal-être au travail et
182. d'une information corsetée au service de la pensée dominante.
183. Dans les entreprises, les effets se font sentir : polyvalence pluri-médias des rédactions, baisse du nombre de journalistes et
184. de salariés par le biais des plans de départs volontaires et primes à la valise ; le tout conduisant à une forte augmentation
185. de la productivité et une baisse massive des masses salariales. Il s'agit de profiter du prétexte technologique pour fusionner
186. les services, déstructurer les acquis conventionnels, remettre en cause la déontologie du métier. La méthode d'application
187. en est fournie par l'Institut Montaigne, véritable cénacle à penser des libéraux et de l'extrême droite.
188. Par exemple, le Crédit Mutuel, actionnaire principal du groupe EBRA, met en place un système éditorial unique et centralisé
189. pour l'ensemble des titres, des *DNA au Dauphiné libéré*, gérant l'information comme une simple donnée bancaire. Dès lors,
190. les directions de ces titres, au service du banquier, font le nécessaire pour tailler dans les effectifs rédactionnels afin de
191. favoriser la précarité en densifiant le réseau des correspondants locaux.
192. A l'instar du groupe EBRA, les PDV du *Monde* en 2008, de la NRCO à l'été 2009, de *la Charente libre*, du *Progrès* de Lyon
193. entre autres sont autant d'exemples de cette stratégie patronale de diminution des équipes rédactionnelles à statut pour
194. renforcer celles d'un cross média précarisé.
195. Dans la publicité, les mêmes recettes libérales au nom du numérique sont appliquées comme dans les grandes agences
196. de communication telles que Publicis Consultant, TBWA, OMD et les groupes de communication extérieure Clear Channel
197. ou CBS outdoor. Ce sont des milliers d'emplois supprimés sur l'autel d'une profitabilité toujours plus importante.
198. La fin du cadre économique et social d'après guerre du secteur de l'information écrite, voulue par les éditeurs et relayée
199. par le gouvernement dans le cadre des états généraux de la presse, a mené à une réforme en profondeur des circuits de
200. diffusion de l'information.
201. L'application des recommandations du rapport Mettling et son appendice, le rapport Cardoso, procèdent de la même
202. logique, des critères économiques privilégiés au détriment des fondements démocratiques de la loi Bichet établissant la

203. liberté de la distribution. Le pluralisme des idées coûte cher, n'est donc pas rentable et devient dangereux dans une société
204. où la démocratie est subordonnée à la loi du marché.
205. Le contexte inédit auquel nous avons été confrontés aurait pu nous amener à avoir une posture de repli, de résistance, de
206. résignation mais les décisions prises à la très grande majorité des syndicats lors de notre précédent congrès fédéral nous
207. ont permis d'y faire face dans une attitude d'offensive syndicale sur tous les terrains.

Un syndicalisme FILPAC à l'offensive sur l'emploi

208. Nous avons fait de l'emploi, dans toutes ses dimensions, la pierre angulaire de notre action revendicative fédérale.
209. La charte revendicative est la méthode employée pour parvenir à atteindre nos objectifs revendicatifs et syndicaux.
210. Parce qu'elle combine solutions alternatives, revendications, perspectives d'actions et exigence d'ouverture des lieux de
211. négociations nécessaires, la charte revendicative trouve, avec les syndicats, un écho favorable sur le terrain.
212. Cette méthode de la charte revendicative, conçue à partir du secteur papetier à la suite des états généraux organisés
213. dans les régions et au niveau national par la Fédération en 2006, fait appel à l'intelligence salariale en termes de choix
214. fondamentaux d'investissements, de développements de production, de diversifications. Elle permet de lutter contre la
215. rationalisation financière des états- majors des groupes mondiaux.
216. L'un des premiers dossiers de l'année 2008 fut la papeterie Pont-Sainte-Maxence. A l'annonce de la mise en redressement
217. judiciaire de l'entreprise, causé par un patron ayant détourné la caisse et qui sera incarcéré par la suite, l'équipe syndicale
218. sur place était résignée.
219. Pour autant, tous ensemble, durant l'occupation de l'usine, nous avons travaillé à des alternatives industrielles permettant
220. de redémarrer l'activité et de sauvegarder l'emploi.
221. Les camarades produisaient du papier écriture de bureau à partir de pâte recyclée d'une blancheur quasi unique. Ce dossier
222. a impliqué la communauté de communes, le fournisseur d'énergie, le groupe Suez-GDF, le département et la région picarde.
223. La mobilisation syndicale a conduit à une manifestation devant Bercy rassemblant les camarades de la FILPAC de tous
224. horizons. Les camarades de Voiron, s'étant inscrits dans une démarche similaire, étaient aussi fortement mobilisés.
225. Une première délégation a été reçue ce jour par le bras droit de la ministre de l'Economie chargé de l'Industrie et des
226. Restructurations, s'ensuivront de nombreuses autres rencontres et des échanges multiples sur ces deux dossiers.
227. Si nous n'avons pas pu empêcher la fermeture de Pont-Sainte-Maxence, la lutte des salariés n'a pas été vaine puisque le
228. projet syndical alternatif trouve son prolongement dans l'ouverture de la plus grosse entité de recyclage du papier-carton
229. en France par le groupe Paprec, en lieu et place de l'usine de Pont, débouchant sur la création de plus de 300 emplois.
230. Enfin, à notre dernier comité général, nous avons salué la victoire des camarades de Voreppe-Voiron qui deux années après
231. la fermeture de leur usine ont su retrouver des repreneurs à partir de projets industriels innovants et de haute qualité
232. environnementale. De la mobilisation des ex-salariés aux habitants des localités, en passant par l'intervention de la Région
233. jusqu'au sommet de l'Etat pour obliger le pôle bancaire à investir dans leur projet, cette stratégie syndicale a été payante.
234. Le rythme soutenu des luttes dans le papier, lié aux destructions massives d'emplois, amène la Fédération et ses syndicats
235. à organiser, le 7 octobre 2008, la première manifestation nationale devant le siège patronal de la Copacel. Unifiant toutes
236. les luttes du moment, cette manifestation nationale aura des répercussions dans toute la filière papetière, et bien au-delà.
237. Cette activité revendicative de haut niveau, dans une période de grave crise économique, a permis d'amplifier notre
238. offensive sur le terrain de l'emploi.
239. C'est ainsi qu'à la suite des batailles contre les fermetures de La Loupe, de Blois, du plan de licenciements à Mary-sur-Marne,
240. celui du groupe Laski, des menaces pesant sur Brodard Graphique, Hélios Corbeil, les syndicats de ces entreprises et la
241. Fédération décident d'un rassemblement le 29 janvier 2009 devant l'UNIC, patronat du secteur. Là encore, c'est une
242. première depuis bien longtemps.
243. L'exigence d'un moratoire sur les licenciements et d'une véritable politique industrielle par un plan de relance pour le
244. secteur est au cœur des revendications des manifestants présents. Cette manifestation rassemble les camarades du labeur,
245. bien entendu, mais aussi ceux des imprimeries de presse, des sièges éditoriaux, de la distribution, de la publicité. Si nous
246. n'avons pas obtenu de l'UNIC des réponses à nos revendications sur l'emploi, pour autant, nous avons débouché sur une
247. prise de conscience collective que le sort des uns conditionne celui des autres et qu'en conséquence, plus que jamais, nous
248. devons aborder la situation actuelle de manière collective et solidaire.
249. Cette manifestation se prolongera l'après-midi même lors de la première grande manifestation nationale unitaire à l'appel
250. des huit organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires, FO, CFTC, CFE-CGC.
251. Pour la première fois depuis 1968, un front commun syndical se rassemble, pas seulement pour dénoncer une situation ou
252. un projet de loi, comme cela a été le cas en 2003 contre la loi V1 Fillon des retraites, ou en 2006 contre le CPE, mais bien
253. autour d'axes revendicatifs communs.



254. Les huit organisations syndicales dénoncent les raisons de la crise et établissent une plate-forme revendicative tenant
255. en cinq points, je vous les rappelle :
256. **1. Donner la priorité au maintien des emplois**
257. **2. Améliorer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités**
258. **3. Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat**
259. **4. Préserver et améliorer les garanties collectives**
260. **5. Réglementer la sphère financière internationale.**
261. Pour la deuxième fois d'affilée, les syndicats de la FILPAC rejoignent la manifestation interprofessionnelle dans le cadre
262. d'un cortège FILPAC rassemblé.
263. Les journées d'actions fédérales autour des enjeux de l'emploi vont se succéder tant à Paris qu'en province et toujours à
264. partir de notre démarche de la charte revendicative.
265. Il en est ainsi de la lutte menée avec les camarades de l'usine Canson située à Annonay, lieu historique de la création de
266. l'industrie papetière dans le monde par les frères Montgolfier. Le fonds de pension Sequana, actionnaire principal du
267. groupe Arjo-Wiggins, décide de localiser une partie de ses activités les moins rentables en Chine, il décide donc de fermer
268. l'usine fabriquant le papier calque. Le syndicat, en lien avec le collectif fédéral papetier, travaille sur des projets alternatifs
269. industriels pour cette usine comme pour d'autres du groupe impactées par cette stratégie de destruction. La mobilisation
270. de toutes les équipes syndicales FILPAC avec la Fédération trouvera son point d'orgue le 22 avril 2009 à Paris, devant le
271. siège du groupe. Si, pour Canson, nous n'avons pas pu éviter la fermeture, nous avons réussi à faire fléchir la direction du
272. groupe pour les autres unités, elles-mêmes concernées par des remises en cause importantes, Arches, Crèvecœur. La rési-
273. gnation n'est pas de mise à Annonay et le projet syndical industriel est actualisé régulièrement. La solidarité a joué à plein
274. dans la filière et cette lutte a permis de la renforcer.
275. Idem pour Malaucène, où le groupe Schweitzer Mauduit décide de fermer cette unité de production de feuille à papier
276. cigarettes. La démarche revendicative a mobilisé toute une région, a eu le soutien des élus locaux, régionaux et même du
277. ministre de l'Industrie de l'époque, Christian Estrosi. Elle s'est appuyée sur toutes les structures CGT de la région, sur le
278. collectif fédéral local et la fédération, enfin elle a fait appel aux experts de cabinets comptables. Projet de modernisation
279. et d'investissement, nouveaux filtres moins polluants et cancérigènes, nouveau procédé de fabrication sont au cœur du
280. projet syndical. Le groupe a dû se justifier auprès des autorités publiques, il a fait face à une fronde et une mobilisation
281. dépassant de loin le seul cadre de Malaucène, il a été fortement retardé dans son plan de fermeture. Là encore, la bataille
282. pour l'emploi est toujours d'actualité ; même après la fermeture, les camarades continuent à travailler sur des projets de
283. reprise par d'autres intervenants.
284. Nous avons engrangé dans le secteur papetier un nombre de luttes importantes, victorieuses ou pas. Elles ont en commun
285. de mettre l'emploi au cœur de la revendication, d'associer luttes locales et actions nationales et internationales, d'inter-
286. peller l'ensemble de la gamme des pouvoirs publics, de mettre les politiques devant leurs responsabilités à tous les niveaux.
287. Elles perdurent même après la fermeture des sites pour parfois avoir une reconquête de l'emploi comme à Voiron, à Pont,
288. à Arches, à Stracel, à Turkheim où non seulement l'usine continue de tourner mais a permis récemment la relance de celle
289. de Grégoire.
290. L'extension de la méthode de la charte aux autres secteurs de la Fédération a été expérimentée, par exemple, dans la
291. bataille de l'imprimerie Bussièrès en 2010, symbolisant le changement technologique de l'impression Offset à l'impres-
292. sion numérique.
293. Le groupe CPI, leader dans l'impression du livre de poche, subissait des LBO depuis de nombreuses années, la crise finan-
294. cière a failli avoir raison de ce groupe qui a été placé en 2009 en procédure de règlement judiciaire. Un nouvel actionnaire
295. arrive avec la prise de conscience que le numérique va bouleverser l'impression du livre et son économie. Il fait le pari du
296. papier, mais en impression à la demande.
297. Dans son optique de rationalisation, Bussièrès n'a plus lieu d'être à terme, matériel vieillissant, qualification des salariés
298. dépassée. Mais après une lutte acharnée pour porter un projet alternatif à une fermeture programmée, le syndicat, avec
299. la Fédération, l'UD et la région CGT, rassemble la population, les élus locaux, départementaux et régionaux de tous bords
300. pour une confrontation projet contre projet. Le soutien indéfectible des autres unités du groupe de Hérissay, France Quercy,
301. Brodard et Taupin, a été un élément déterminant.
302. L'intelligence salariale et syndicale a pris le pas sur le projet de rationalisation financière. Même si nous n'avons pas pu à
303. ce jour empêcher un PSE, l'imprimerie Bussièrès entre dans l'ère de l'impression numérique avec l'investissement dans
304. deux quantums à jets d'encre, conserve deux Kameron, impression offset, alors qu'elles devaient être supprimées, sauvant
305. ainsi plusieurs dizaines d'emplois.
306. Nous avons obtenu aussi l'installation et la création d'une école européenne de formation graphique d'impression numérique
307. du livre. Un plan de formation lourd est mis en place pour permettre cette mutation. Nous suivons avec l'équipe syndicale
308. en place l'évolution de ce groupe qui se positionne à nouveau comme le premier imprimeur européen du livre de poche.
309. Les contacts sont pris avec les camarades espagnols, anglais, allemands, néerlandais pour mettre en place des règles
310. sociales communes à l'ensemble du groupe.

311. De la même façon, nous avons mené la lutte avec les camarades de Brodard Graphique et de la Nouvelle Brochure. Fin 2009,
 312. l'imprimeur Maury annonce un PSE remettant en cause ces deux entités. Une mobilisation exceptionnelle de toute la
 313. Fédération a lieu le 8 janvier 2010 devant l'entreprise avec une présence massive d'imprimeurs de presse parisienne et des
 314. autres imprimeries du secteur, ceux de Mary, Corbeil, Fécome et des structures territoriales de la CGT. La région politique
 315. se saisit du dossier. Le patronat du secteur, après l'envahissement de son salon Intergraphic par les équipes syndicales
 316. du SIP, de Corbeil, de Coulommiers et de Mary, le 14 janvier suivant, saisit le gouvernement pour qu'une table ronde se
 317. tienne rapidement sur le devenir de l'industrie graphique. Hélas, par le biais de subterfuges dignes des pires manœuvres de
 318. voyous, Maury arrive à ses fins. Mais cette lutte a permis la construction d'un collectif fédéral des industries graphiques,
 319. rassemblant imprimeurs de labeur et de presse.
320. Les mobilisations dans ce secteur créent à nouveau une activité revendicative partant du lieu de travail aux enjeux européens
 321. et dans les paritaires de branche. Elles ont débouché sur la distribution d'un 4 pages dans toute la France portant les
 322. revendications des salariés du secteur autour de l'emploi et des salaires.
323. Les relations internationales dans le cadre d'UNI Graphic prennent la dimension revendicative déterminée par le collectif
 324. et trouve écho auprès de nos homologues européens.
325. Des rendez-vous dans les ministères ont lieu jusqu'au mois de juillet 2010, ne débouchant, à ce jour, que sur des préconisations
 326. largement insuffisantes de soutien au secteur de l'imprimerie. Cette attitude est symptomatique de la présidence Sarkozy,
 327. qui a accéléré la désindustrialisation de notre pays.
328. Depuis déjà de nombreuses années, les gouvernements successifs ne menaient plus d'orientations stratégiques industrielles.
 329. La fatalité des délocalisations était évoquée par les politiques comme un phénomène incontournable, engendrant l'impuis-
 330. sance de la force publique sur les affaires économiques (discours de Jospin sur les licenciements de Michelin). Aujourd'hui,
 331. malgré les effets d'annonce présidentiels de moraliser la finance mondiale, le pouvoir en place privilégie plus que jamais
 332. une absence totale de politique industrielle et le choix de la globalisation des marchés financiers.
333. La charte revendicative, de par sa dynamique qui part du local pour arriver au global, bouscule les responsables de ce
 334. négativisme industriel et les oblige, en fonction du rapport de forces, à reconsidérer leur dogmatisme du tout-libéral.

335. Une nouvelle pratique d'animation fédérale

336. La méthode de la charte revendicative adoptée par nos syndicats exige une implication fédérale constante, sur tous les
 337. terrains. De l'entreprise aux initiatives locales, régionales jusqu'aux ministères et au niveau européen et international,
 338. l'intervention fédérale avec les syndicats concernés ne néglige aucun niveau.
339. La création des collectifs fédéraux locaux, comme ceux de Normandie, de la vallée de l'Aa, d'Aquitaine, du Sud-Est, de Saint-
 340. Junien, des Vosges entre autres, permet d'amplifier notre démarche revendicative et est source de solidarités retrouvées
 341. ou nouvelles.
342. Ils convergent au niveau national avec la réforme de la direction fédérale à notre VI^e Congrès et confirmée à notre dernier
 343. comité général par la mise en place de collectifs fédéraux de secteurs. Celui du papier, qui réunit régulièrement près de
 344. 80 militants, celui de la PQR-PQD, qui amène une dynamique revendicative et syndicale nouvelle, de l'industrie graphique,
 345. de la publicité.
346. Cette méthode d'animation fédérale a permis d'impliquer un nombre croissant de camarades dans l'activité revendicative
 347. fédérale et territoriale.
348. Le fonctionnement du collectif fédéral PQR-PQD en est illustratif.
349. Dans un contexte de redécoupage des groupes allant vers encore une plus grande concentration, l'avènement du numérique
 350. dans les rédactions, la baisse du tirage et des recettes publicitaires, la délégation a pris rapidement plusieurs initiatives, pour
 351. ne pas sombrer comme certaines organisations syndicales dans la résignation, et passer à l'offensive syndicale attitude.
352. Cette délégation est constituée d'un représentant FILPAC de chaque grand groupe de PQR. La méthode de travail est celle
 353. reprise par notre comité général et déjà en vigueur dans le papier :
- 354. – mise en place d'une communication régulière avec les équipes syndicales à travers des AG décentralisées et des réunions
 - 355. téléphonées ;
 - 356. – préparation systématique des rencontres paritaires entre la délégation et le secrétariat ;
 - 357. – comptes rendus exhaustifs et analyses des discussions et négociations des réunions plénières.
358. Cette méthode de travail a permis durant l'année qui suivait le VI^e Congrès de rassembler l'ensemble des équipes syndicales
 359. PQR-PQD dans une démarche revendicative décidée collectivement.
360. La bataille sur les salaires s'est d'ailleurs traduite à plusieurs reprises par des actions où les trois quarts des 60 titres de la
 361. presse en région se sont mobilisés, allant même jusqu'à la non-parution de tous ces titres au même moment. Du jamais-
 362. vu ! Rappelons par exemple que la lutte sur les salaires en 2008 a fait l'objet d'une évolution générale des salaires en PQR
 363. de l'ordre de 2,2 %. De la même manière, en février 2011, la lutte sur les salaires prend un caractère intersyndical CGT,
 364. SNJ, CFDT, FO, CFTC et CGC et a conduit à une non-parution de titres dans les mêmes proportions que celle de 2008.

365. Le travail en collectif a permis d'élaborer de multiples plates-formes revendicatives communes portées au niveau des
366. branches PQR et PQD comme la GPEC, l'égalité professionnelle, débattues dans toutes les entreprises du secteur. Il fait
367. de l'unité d'action une réalité et du rassemblement des salariés, de tous les salariés de la branche autour de nos repères
368. revendicatifs, son objectif.
369. La Fédération joue un rôle différent, en se mettant au service de chacun, multiplie les formations syndicales, prépare les
370. élections avec les équipes syndicales, apporte son aide et son soutien dans tous les domaines, comme par exemple la remise
371. en cause des droits syndicaux dans les entités du groupe EBRA.
372. A l'image du papier et de la PQR-PQD, la mise en place de collectifs syndicaux dans la distribution a été un élément
373. déterminant dans les luttes menées tant au niveau du portage de presse que dans la distribution directe. Dans ces secteurs
374. où la précarité est la règle, organiser les travailleurs est des plus difficiles et les amener à se battre sur leurs revendications
375. est bien souvent des plus complexes. Beaucoup de choses ont été tentées dans les entreprises du secteur pour organiser
376. syndicalement ce salariat.
377. La méthode de collectifs syndicaux régionaux d'entreprise en ce qui concerne la distribution directe, de collectifs syndicaux
378. régionaux multi-entreprises au niveau du portage porte ses fruits. Les progressions électorales sanctionnent positivement
379. la manière de travailler : 1^{re} organisation syndicale à Médiapost, 1^{re} organisation syndicale à Adrexo avec pour ces deux
380. entreprises un nombre d'implantations syndicales en forte augmentation. Nous sommes à la tête de comités d'établissements
381. à Médiapost et du CE d'Adrexo pour la première fois depuis la création de cette entreprise.
382. Avec ce mode d'organisation et de travail conforme aux décisions du 49^e Congrès confédéral, les frictions interfédérales
383. s'estompent pour laisser place au travail en commun autour des revendications des salariés portés par les collectifs syndicaux,
384. même si cette méthode a bousculé les habitudes et modes d'organisation fédéraux de part et d'autre.
385. Nous avons multiplié le nombre de luttes, y compris avec occupation des locaux durant plusieurs jours dans les dépôts
386. d'Adrexo et de Médiapost de Collégien, Stains, Meaux, Wittenheim, Evry-Lisses, sur les questions d'emplois, de respect
387. de la dignité et des salaires.
388. Dans le portage de presse, la mise en place de collectifs et la création de syndicats d'entreprise ont permis pour la première
389. fois de mener des batailles autour du salaire, enfin de la rémunération à l'exemplaire et de la tournée. Les luttes des
390. porteurs de *la Tribune*, de ceux de *la Voix du Nord*, de *Sud-Ouest*, du *Figaro* sont à mettre sur le compte de la mise en place
391. de ces collectifs. De la même façon que l'activité revendicative part des salariés et ne leur est pas imposée, ils trouvent un
392. intérêt à se syndiquer.
393. Ces collectifs syndicaux sont des outils de syndicalisation extraordinaires, l'augmentation du nombre de syndiqués est
394. impressionnante dans ces secteurs et les marges de progression restent importantes et accessibles à notre organisation
395. syndicale.
396. De déserts syndicaux, les collectifs fédéraux ainsi mis en place en font des terrains de renforcement fructueux.

397. Les états généraux de la presse ou l'enfer libéral dans le monde numérique

398. Personne n'a oublié ces états généraux convoqués à la demande des grands groupes d'information et de la communica-
399. tion pour accélérer le passage à l'ère numérique à la sauce libérale, c'est-à-dire pour passer d'un monde social régulé et
400. pluraliste à celui de la précarité débarrassé des scories statutaires et où l'information se doit d'être rentable à défaut
401. de ne plus exister.
402. L'objectif est ainsi donné par le penseur élyséen, Alain Minc : « *Les EG sont une bonne chose si ça peut contribuer à aider les*
403. *titres qui ont des problèmes de diffusion, aider à mettre à bas le syndicat du Livre qui a été la verrue qui explique l'état calamiteux*
404. *de la presse française depuis quarante ans.* »
405. Ces états généraux de la presse trouvent leur prolongement dans les rapports Mettling et Cardoso qui en donnent le mode
406. d'emploi libéral.
407. La riposte fédérale s'est organisée au travers des assemblées PQR-PQD et lors d'assemblées nationales de toute la presse.
408. L'écriture, avec les équipes syndicales, de plusieurs numéros spéciaux intitulés « édition spéciale » a permis de mener la
409. bataille dans les entreprises et de démocratiser le débat.
410. La Fédération a organisé durant ces états généraux, le 5 novembre 2008, les « 6 heures pour la presse » afin de donner la
411. parole aux citoyens, syndicalistes, professionnels et lecteurs sur le devenir de la presse. Trois thèmes y ont été abordés :
412. le sens du pluralisme, la presse et ses moyens industriels, le salariat de la presse.
413. La FILPAC et ses syndicats ont ainsi pu développer dans les entreprises les revendications suivantes :
- 414. ● une presse pluraliste permettant un rayonnement de la démocratie républicaine et de la culture,
 - 415. ● un nouveau contrat social à l'ère numérique reconnaissant les nouvelles qualifications, les évolutions professionnelles,
 - 416. pour formation professionnelle continue permettant le maintien du contrat de travail,
 - 417. ● une distribution de tous les titres, au tarif péréqué, sur l'ensemble du territoire dans un cadre social non précarisé,
 - 418. ● que la presse ne devienne pas une marchandise comme les autres.

419. Les luttes pour la sauvegarde de l'imprimerie du *Monde* et sa modernisation, comme celle de *Nice Matin*, sont à mettre à
 420. l'actif de la riposte revendicative à l'offensive libérale dans le cadre des états généraux. Ces luttes ont eu une portée d'autant
 421. plus importante quand la démarche syndicale associe les salariés des secteurs éditoriaux à la défense de l'outil industriel.
422. Dans le cadre de la presse quotidienne nationale, de nombreuses luttes ont été menées comme celle de *France-Soir* relative
 423. au contenu éditorial, de *la Tribune* pour pérenniser le titre, du *Figaro* autour de la question des statuts et des conventions
 424. collectives, des imprimeries... Les luttes fin 2010 dans la distribution de la presse concernant la filiale SPPS de Presstalis
 425. sont emblématiques de celle menée pour garantir le caractère pluraliste de la presse à travers la bataille de l'emploi et des
 426. statuts sociaux des salariés qui y travaillent.
427. Mais force est de constater que les divisions issues d'orientations et d'options syndicales différentes entre les syndicats
 428. parisiens de la presse demeurent un handicap lourd dans la construction des rapports de forces nécessaires au combat
 429. contre les offensives patronales. Les évolutions du salariat, des structures d'entreprises amènent chaque syndicat à se
 430. poser la question de son devenir.
431. La direction fédérale a maintes fois tenté de jouer son rôle de rassemblement, par exemple au moment de la bataille pour
 432. les retraites sur la parution ou non des titres, lors d'élections professionnelles d'entreprise pour faire en sorte qu'il n'y ait
 433. qu'une liste CGT représentant l'ensemble des composantes, en vain.
434. La proposition d'une pratique entre structures syndicales, permettant de limiter les divisions, a été faite en novembre 2010,
 435. lors de l'assemblée des syndicats FILPAC de la PQN, y compris les imprimeries décentralisées. Elle se décompose comme suit :
 436. 1. Se parler
 437. 2. S'écouter et tenir compte des avis différents
 438. 3. Ne décider d'une action qu'après avoir informé et discuté avec toutes les structures CGT impactées par cette action.
439. Dans ce cadre et si cette pratique syndicale prend forme, l'unité de la CGT n'est plus forcément un vœu pieux.

440. La bataille sur les salaires

441. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas eu une semaine depuis notre dernier congrès sans une lutte pour
 442. l'augmentation des salaires et celle du pouvoir d'achat. Dans les entreprises, les branches, l'intensité de la revendication
 443. salariale n'a jamais faibli, alors même que l'étouffoir libéral au nom de la crise et d'une raison gardée pour la sauvegarde
 444. de la compétitivité des entreprises de la part du patronat a marqué fortement le paysage médiatique.
445. Les syndicats de la Fédération ont pu s'appuyer sur un indice FILPAC actualisé régulièrement, leur permettant de mettre
 446. le juste niveau de l'augmentation réelle du coût de la vie.
447. Dès le 21 novembre 2007, l'intersyndicale CGT-CFDT d'Editis réclame une augmentation de 100 euros, la CGT Smurfit
 448. Kappa le 22 novembre arrache une augmentation moyenne de 5%.
449. Le début d'année 2008 part sous les mêmes auspices revendicatifs dans les entreprises relayés par une campagne fédérale
 450. sur les salaires dès le 22 février 2008. Puis la Fédération lance des assemblées décentralisées durant le mois de mai et juin
 451. en termes d'animation de campagne permanente sur les salaires.
452. Ce qui conduira en PQR et PQD, le 30 avril, à une première non-parution de plus de 32 titres.
453. Pour la première fois, 514 commerciaux de PagesJaunes sur un total de 921, du jamais-vu là aussi pour des catégories de
 454. salariés payés uniquement à la commission, seront en grève pour des augmentations de salaire.
455. Dans les groupes Saïca, Otor, UPM, Arjo, dans les entreprises de PQR, de labeur, notamment dans le Bordelais, dans les
 456. cartonneries, dans la publicité, de partout la question salariale est au centre de conflits importants.
457. Fin 2010, les délégués FILPAC de la publicité ont envahi, pour la première fois depuis 1968, la chambre patronale lors de
 458. la négociation collective. A Publicis, à Clear Channel, à Decaux des grèves ont lieu et débouchent sur des augmentations
 459. de salaire jusqu'à 100 euros.
460. La question salariale revient au centre en ce début d'année 2011, qui plus est une année d'inflation forte, record des prix
 461. des carburants, de l'énergie, de l'alimentation, des loyers. Alors que le gouvernement et le patronat n'ont cessé de vouloir
 462. diminuer la valeur du travail, en revenant par exemple sur le salaire différé et le salaire indirect, l'activité fédérale place
 463. la revendication salariale comme un élément essentiel de la bataille revendicative.
464. Les conflits exceptionnels par leur durée et leur intensité dans les entreprises et groupes de presse régionaux et
 465. départementaux sont illustratifs de la hauteur de la bataille salariale en cours. Plus de 80% des titres étaient dans l'action
 466. le 18 février, à l'appel de l'intersyndicale la plus large. Une fois de plus, un cap vient d'être passé dans le rassemblement
 467. des salariés et leurs organisations syndicales à partir d'une démarche revendicative unitaire initiée par la FILPAC.
468. Mais c'est aussi une densité importante des luttes salariales dans l'industrie papetière, à l'exemple de l'appel à la grève illi-
 469. mitée à David Smith Kaysersberg, comme les conflits à Europac, Condat, Smurfit Kappa Cellulose du Pin, SCA Le Theil, LGR
 470. (ex-cartonnage Girard), l'Inter-Otor ! Relayées sur le site fédéral, toutes ces luttes alimentent celles à venir et une bataille âpre
 471. avec un patronat cosignataire du pacte de compétitivité et de stabilité mis en place par les gouvernements libéraux européens.

472. Le mouvement sur les retraites de 2010

473. L'intensité et la permanence de notre activité revendicative fédérale nous ont permis d'aborder le conflit des retraites sereinement et en prenant toute notre place dans ce mouvement.
- 474.
475. La longue suite de manifestations dans nombre de villes, sans précédent récent, avec une participation considérable, montre à quel point le refus de la libéralisation de la retraite solidaire vient de loin. Pour la majorité de la population, il est insupportable d'allonger le temps passé au travail, parce que l'emploi occupé est en soi pénible, bien loin d'un travail valorisant et créatif.
- 476.
- 477.
- 478.
479. La réforme des retraites a été ressentie comme illégitime tant par les salariés que par la grande majorité des citoyens. L'unité intersyndicale, à l'échelon des confédérations, a été réalisée de bout en bout, tant sur le territoire ou dans les entreprises qu'au niveau confédéral.
- 480.
- 481.
482. Elle a fourni un important support de mobilisation. L'axe CGT CFDT a été déterminant. Ce qui a changé la donne, c'est la loi sur la représentativité syndicale, qui a agi comme force de convergence entre confédérations et syndicats qui ont tous comme obligation de prouver leur représentativité dans les élections en cours.
- 483.
- 484.
485. La souplesse interne à l'intersyndicale, où des divergences pouvaient s'exprimer sans remettre en cause le cadre unitaire, a contribué à la solidité de l'édifice, dont l'espérance de vie va dépasser le seul mouvement de refus de la contre-réforme sur la retraite.
- 486.
- 487.
488. Le syndicalisme rassemblé – notre orientation CGT! – a prouvé sa capacité d'entraînement et de conviction, et se trouve toujours au centre de la situation actuelle, parce que les questions sociales sont toutes posées à la fois à notre société.
- 489.
490. Le mouvement a été à la fois un éloge de l'organisation et un révélateur de ses faiblesses. Eloge de l'organisation quand de nombreux salariés très loin jusqu'à présent des préoccupations syndicales venaient le plus souvent manifester dans les cortèges CGT. Faiblesses de la CGT liées à une implantation insuffisante dans les entreprises et un niveau de syndicalisation trop faible qui n'ont pas permis d'étendre encore plus la mobilisation, et par conséquent de déboucher sur une victoire.
- 491.
- 492.
- 493.
494. Si les actions multiformes sur les territoires ou les mobilisations d'entreprises ont été réussies, c'est grâce à l'organisation structurée s'appuyant sur des militants aguerris.
- 495.
496. Les équipes syndicales du papier, de la PQR de la FILPAC ont été dans un grand nombre de régions et de départements des vecteurs importants de ces mobilisations multiformes: distribution de tracts sur les ronds-points, envahissement des permanences du MEDEF et de celles des députés de l'UMP... Que ce soit par exemple la CGT de La Chapelle Darblay, de Stracel, *Paris-Normandie*, de la Région Aquitaine, de Vitrolles, de *Nice-Matin*, d'Amcor Barbezieux, de Bussièrès, la liste est trop longue de nos syndicats ayant été des moteurs dans leurs territoires respectifs et remarqués par toute la CGT.
- 497.
- 498.
- 499.
- 500.
501. La Fédération, quant à elle, a proposé la publication d'une lettre des huit confédérations dans les titres de presse quotidienne. Cette initiative fédérale a non seulement reçu l'assentiment des huit, mais a été un pas décisif dans un virage au sein des rédactions sur l'ampleur et le contenu du mouvement.
- 502.
- 503.
504. Au *JSL*, à *Paris-Normandie*, à *la Montagne*, à *Sud-Ouest* et dans un certain nombre d'autres titres, nous sommes passés de rédactions porte-parole élyséennes à une diversité des points de vue et à la retranscription des actions locales.
- 505.
506. En première conclusion, plus était forte notre structuration syndicale, plus l'action était forte et le nombre de participants important.
- 507.
508. Mais force est de constater que les victoires sociales à tous niveaux sont de plus en plus dures à obtenir, que le patronat unifié nationalement, internationalement, renforcé par le pouvoir politique en place, est plus déterminé que jamais. Notre capacité de rassemblement est insuffisante à ce jour pour mener les combats sociaux et sociétaux actuels et à venir.
- 509.
- 510.
511. Ce qui amène bien entendu la question de la syndicalisation, de la démocratie syndicale et de la communication à tous les niveaux de l'organisation. La force de l'organisation syndicale est directement proportionnelle à sa capacité d'organiser le salariat là où il se trouve et tel qu'il est.
- 512.
- 513.

514. Une démarche de syndicalisation en cours de renouveau

515. A cet égard, depuis plusieurs congrès, nous faisons le constat d'une érosion importante du nombre de syndiqués. Ce constat, s'il peut être élargi à l'ensemble de la CGT, ne nous exonère pas d'une responsabilité collective en la matière.
- 516.
517. Une organisation syndicale trop absente des PME, du secteur privé, et du salariat jeune, se condamne à un affaiblissement majeur.
- 518.
519. Si ce constat vaut pour la Confédération et a déjà fait l'objet d'une analyse de la commission ad hoc au 49^e Congrès mais sans encore de réponses appropriées, il se pose avec autant de pertinence à notre Fédération.
- 520.
521. Le salariat des secteurs des industries papetières, des industries graphiques, de l'information, de la communication et de la distribution est en proie à une véritable fragmentation multipolaire. Cette fragmentation a au moins trois origines: essaimage industriel en petites unités de production, diversité des statuts des salariés avec dans certains secteurs une prédominance
- 522.
- 523.



COLLECTIVE



PRÉVOYANCE

Les Mutuelles de France restent toujours à vos côtés, tout au long de votre vie de travail et après. La prévoyance collective, c'est la solidarité jusqu'au bout.

Les Mutuelles de France offrent des garanties et des services adaptés aux besoins de l'ensemble des salariés. La gamme des prestations des Mutuelles de France répond à toute demande de :

- complémentaire santé
- prévoyance collective (incapacité, décès)
- dépendance
- retraite supplémentaire
- assistance

Avec les Mutuelles de France vous êtes sûrs de choisir une protection collective, sans discrimination, dans une dynamique solidaire, sur la base d'un contrat clair et d'une gestion transparente, liée au statut de la mutualité.



TOUS DIFFÉRENTS
mais tous solidaires, TOUT LE TEMPS

www.mutuelles-de-france.fr



524. du salariat à statuts précaires (CDD, pigistes, intérim, free-lance, correspondants, VPC, artisan et auto-entrepreneur...),
525. et l'intervention d'entreprises sous-traitantes en lieu et place de salariés à statut fort.
526. Ce qui fait l'essence du syndicalisme CGT, depuis sa création, est sa capacité à représenter le monde du travail, toutes celles
527. et ceux qui vivent par la vente de leur force de travail.
528. S'agissant de la syndicalisation, seule une infime minorité de nos forces est engagée sur ce terrain. C'est sûrement ce qui
529. nous a fait défaut pour mettre en place les syndicalisateurs FILPAC, que nous avons ensuite baptisés organisateurs, pour
530. en fin de compte ne plus les nommer du tout.
531. Faisant ce constat, notre comité général a soutenu la création de collectifs professionnels locaux travaillant avec les
532. structures territoriales de la CGT au renforcement syndical : à l'image de ce qui se passe en Aquitaine, dans la vallée de
533. l'Aa, en Normandie ou dans le bassin du Saint-Amandois. C'est à partir de l'activité revendicative permanente développée
534. par ces collectifs que la syndicalisation devient possible, y compris dans les PME.
535. Ainsi, dans le secteur des industries papetières, malgré la fermeture d'un nombre important d'usines où nous étions
536. fortement implantés, notre nombre de syndiqués à la FILPAC n'a pas diminué. Les camarades syndiquent dans des carton-
537. neries d'à peine 50 salariés, dans des entreprises où nous étions peu implantés comme le groupe Clairefontaine. C'est un
538. véritable redéploiement syndical qui s'effectue à partir de ces collectifs fédéraux locaux.
539. Trop peu de nos syndicats sont encore parties prenantes dans ces collectifs et par conséquent dans la démarche de
540. renforcement syndical. Si nous voulons que notre syndicalisme CGT renforce sa capacité à représenter l'ensemble du
541. salariat des industries de nos secteurs, nous devons passer la vitesse supérieure.
542. Cela est d'autant plus nécessaire que la loi de 2008 sur la représentativité syndicale nous pose la question de la place
543. future et présente de notre organisation dans les entreprises et branches ainsi que notre capacité à négocier et signer ou
544. s'opposer à des accords.
545. La représentativité se pose à nous comme un enjeu majeur à plus d'un titre :
546. 1. Nous sommes implantés dans des secteurs où la présence syndicale tend à se réduire du fait d'un émiettement du salariat
547. situé dans les TPE et PME. 80 % des salariés du labeur se situent dans des entreprises de moins de 50 salariés, idem
548. dans la publicité, l'édition, le cartonnage, la presse spécialisée, la presse périodique régionale... et là notre implantation
549. syndicale y est faible, voire inexistante.
550. 2. Le vote de ces salariés, organisés au niveau local d'ici fin 2012, permettra de déterminer la représentation et donc la
551. place de la CGT dans les branches et au niveau interprofessionnel.
552. 3. Notre présence est trop limitée dans les populations cadres, ingénieurs, techniciens, journalistes. Or ces dernières tendent
553. à devenir majoritaires dans tous nos secteurs, leur syndicalisation doit devenir une préoccupation de tous nos syndicats.
554. Les formations, effectuées avec notre outil l'AAEILPAC sur le sujet, ont permis dans certaines entreprises, notamment
555. en PQR-PQD, d'affirmer la nécessité d'un redéploiement de notre organisation syndicale vers des catégories de salariés et
556. des secteurs d'activité jusqu'à présent ignorés.
557. Là où cette stratégie de redéploiement est mise en œuvre, elle est gagnante pour la CGT : *l'Est républicain, le Progrès de Lyon,*
558. *la Tribune de Saint-Étienne, Sud-Ouest, Paris-Normandie, l'Alsace, les DNA, France-Soir, la Tribune...* dans toutes ces entreprises,
559. nous sommes la première organisation syndicale représentative et présente dans tous les collèges, cadres, journalistes,
560. ouvriers-employés. Mais c'est aussi le cas à Jouve, dans l'industrie graphique, à CPI, à Cyclocity plus communément
561. dénommée Vélib', où nous devenons la première organisation avec plus de 50 % des suffrages, mais aussi à Publicis, DDB
562. et OMD, géants mondiaux de la communication.
563. Même si nous n'avons pas progressé en nombre d'adhérents à ce jour, nous avons ralenti, mais pas encore endigué, la baisse liée au
564. tournant générationnel et aux plans de licenciements que toute la CGT connaît, accentuée dans nos secteurs par les PMS et Recapp.
565. L'amorce est faite du redéploiement dans les secteurs de la communication, de la distribution, de l'information, des indus-
566. tries graphiques et du papier. Nous avons posé les bases qui pourraient nous permettre de gagner, dans le cadre de notre
567. démarche revendicative, et donc de redéploiement syndical, en nombre d'adhérents.
- 568. Une communication fédérale au service de l'activité revendicative**
569. Lors de notre VI^e Congrès, nous avons affirmé notre volonté d'avoir une Fédération « utile pour les salariés, outil pour les
570. syndicats ». La communication fédérale, par la mise en place du 7 jours hebdomadaire puis quotidien, a nourri les syndicats
571. de l'actualité sociale et de son décryptage, de l'actualité revendicative dans les entreprises et les groupes. En fournissant
572. des outils comme l'indice FILPAC, les analyses sur l'évolution législative, le calcul des droits à la retraite avec la contre-
573. réforme, l'utilité aux syndicats est plus que démontrée.
574. *L'Impac*, le 7 jours, le site Internet sont les tridents de la communication fédérale. Ils sont renforcés par des éditions spéciales
575. en fonction des thèmes et des sujets structurants du moment. L'augmentation impressionnante des consultations du site
576. fédéral incite à aller encore plus loin dans la réponse aux attentes des salariés, des syndicats, d'une information sociale
577. et syndicale de qualité.

578. L'Impac est devenu une parution fédérale donnant des éléments d'analyse sur les sujets d'actualité mais aussi sur des dossiers de fond, tel le numéro spécial sur le numérique tant décrié en son temps par certains et devenant aujourd'hui comme incontournable.
- 579.
- 580.
581. Notre communication fédérale devient aussi un maillage important du réseau entre les différents blogs et sites Internet mis en place par les syndicats de la FILPAC. Participer à la création d'un réseau social dédié à la question sociale, plus largement au syndicalisme de transformation sociale : voilà une évolution de la communication fédérale des plus enthousiasmantes.
- 582.
- 583.
584. C'est ainsi que nous élargirons aussi le périmètre de notre audience syndicale bien au-delà de l'habituel.
585. C'est notre rôle et ça doit le devenir de plus en plus !

Une fédération présente dans l'action internationale

586. La Fédération s'est fortement impliquée dans la politique syndicale internationale.
587. Par sa présence active dans les instances internationales (UNI et EMCEF), elle donne aux syndicats d'entreprise les informations et orientations nécessaires pour travailler avec les autres.
- 588.
589. Nous nous sommes particulièrement impliqués dans UNI Graphique Europe dans le cadre de conférences sur l'avenir de l'industrie graphique lourde et qui devrait déboucher, à terme, sur des initiatives de la Commission pour relever les défis, entre autres de l'emploi, qui se posent à cette branche.
- 590.
- 591.
592. Toute cette activité est particulièrement importante pour les syndicats des multinationales dans lesquels la FILPAC, avec les organisations internationales, impulse la mise en place de réseaux syndicaux pour la mise en place d'accords mondiaux de reconnaissance syndicale et des droits fondamentaux. Sur le plan européen, la mise en place de comité d'entreprise européen s'est accentuée et nous sommes actifs actuellement dans dix-huit comités d'entreprise européens dans nos branches.
- 593.
- 594.
- 595.
596. Depuis le congrès de Lille, nous avons participé plus intensément au travail international confédéral qui, lui aussi, s'est accru depuis l'entrée de la CGT dans la CES et l'implication de notre Confédération dans la création de la Confédération syndicale internationale dont nous sommes à présent membre fondateur.
- 597.
- 598.
599. Si l'engagement de la Fédération dans les instances syndicales internationales nous permet d'élargir nos contacts avec les autres centrales syndicales dans le monde, nous n'avons pas pour autant négligé des contacts bilatéraux, essentiellement vers trois objectifs :
- 600.
- 601.
602. – le Syndicat des industries de la CGT du Vietnam, coopération basée sur la formation syndicale à la demande de nos camarades vietnamiens mais aussi en échange d'expériences, entre autres sur l'évolution du syndicalisme dans un pays émergent à économie de marché encore planifiée ;
- 603.
- 604.
605. – la Croatie, avec le Syndicat des industries graphiques : depuis près de vingt ans, à la demande de nos camarades croates, notre coopération porte sur l'échange d'expériences syndicales ; nous avons pu participer à l'évolution positive d'un syndicat d'un pays d'Europe centrale dans la transition qu'a connue cette région ;
- 606.
- 607.
608. – l'Europe du Sud et du pourtour méditerranéen, particulièrement avec nos camarades tunisiens, dans le cadre de la politique européenne Euromed qui devrait contenir une dimension sociale. Dans ce cadre également, nous développons avec la PGFTU de Palestine et la Fédération des médias de l'Histadrout une coopération pour soutenir le processus de paix entre les deux pays.
- 609.
- 610.

611. La révélation des manques

612. La progression qualitative et quantitative de l'activité internationale nous a aussi fait apparaître les manques et faiblesses qu'il s'agit de combler à présent.
- 613.
614. Nous avons fait un pas important dans la connaissance et la compréhension des autres formes de syndicalismes dans le monde et en Europe, y compris sur le mode de fonctionnement, et nous avons pu faire la démonstration que les différences n'empêchent pas de travailler ensemble.
- 615.
- 616.
617. Les analyses faites à propos de la crise du système ont montré la relative unité de vues que les syndicats développent sur les origines de la crise mais aussi sur les issues.
- 618.
619. Les réactions fortes de la Confédération européenne des syndicats, appelant à des mobilisations et des luttes, tout comme la Confédération syndicale internationale avec sa journée sur le travail décent, les revendications fortes de tous les syndicats pour une sortie de crise en augmentant les salaires et en luttant contre la précarité de l'emploi, sont des avancées importantes du syndicalisme en général.
- 620.
- 621.
- 622.
623. Mais nous avons aussi pu constater que les appels de la CES n'ont pas toujours été aussi suivis que nous l'aurions souhaité ou espéré ; que les replis nationalistes n'épargnent pas non plus le mouvement syndical. Bref, le syndicalisme a, à présent, besoin de plus de cohérence revendicative, de revendications et des projets communs.
- 624.
- 625.
626. N'est-il pas temps de poser la question, par exemple en Europe, d'une harmonisation des salaires, des grilles de qualifications, en prenant appui sur des travaux existants proposant la définition de parts du PIB de chaque pays allant vers le financement social et assurant ainsi une redistribution équitable sinon égale d'un pays à l'autre ?
- 627.
- 628.

629. Le syndicalisme ne devrait-il pas imposer d'autres indicateurs pour la définition de la richesse d'un pays, tel que l'Indice de développement humain, mis en place par l'ONU, pour mesurer le niveau d'un pays ne prenant pas seulement le PIB en compte ?
630. 631.
632. Pourrions-nous, en tant que syndicats, aborder la question de l'emploi et des conditions de travail avec des accords transnationaux pour limiter, voire empêcher que le social soit la variable d'ajustement dans les compétitions que se livrent les entreprises ?
633. 634.
635. Peut-on lancer des programmes de protection sociale, santé, retraite, dépendance, au-delà des frontières et se basant sur les principes de la solidarité et non pas de la capitalisation ?
- 636.
637. Certains de ces sujets peuvent paraître irréalistes ou utopiques : ce sont pourtant des questions que nous nous posons quand nous sommes confrontés aux échanges avec les autres syndicalistes.
- 638.
639. Les réponses doivent y être apportées !

Une FILPAC à l'aise dans la CGT

640. Les choix faits par les syndicats de la FILPAC à leur VI^e Congrès ont débouché sur une activité revendicative intense et une attitude fédérale plus que jamais rassembleuse. Ces décisions de congrès ont permis d'aborder le 49^e Congrès, dans les meilleures dispositions et en phase, à la quasi-unanimité de nos syndicats, avec les orientations qui y étaient proposées.
641. 642.
643. Ouverts sur les questions de l'évolution des structures en abordant la problématique, non pas par le bout du devenir de telle ou telle entité ou d'un Meccano fumeux, mais par l'activité revendicative sur le lieu de travail, dans les territoires et au niveau de la filière ; voilà ce que nous avons décidé ensemble lors de notre congrès fédéral, voilà ce qui est étendu à toute la CGT lors du congrès confédéral.
644. 645. 646.
647. Rendre effectifs des espaces de travail sur les enjeux revendicatifs communs, une décision engagée à notre VI^e Congrès et largement développée depuis par la rencontre de différentes Fédérations telles que la FAPT, le spectacle et la culture, les bureaux d'études, Mines Energie, le transport et le commerce. Les collectifs Médiapost et Adrexo en sont les premières concrétisations, d'autres sont en construction dans le secteur de la communication, de l'industrie papetière, de la distribution. Le travail interfédéral est une réalité de notre fonctionnement.
648. 649. 650. 651.
652. Offrir un cadre de syndicalisation pour les salariés dans toutes leurs diversités, une décision confédérale qui nous convient bien, reprise à notre comité général et que nous mettons à l'œuvre dans le cadre des collectifs fédéraux dans les territoires et dans les entreprises en nous ouvrant à toutes les catégories de salariés, quel que soit leur statut. Notre activité revendicative permanente orientée vers l'ensemble du salariat nous permet d'envisager sereinement une syndicalisation d'ampleur.
653. 654. 655.
656. L'activité des syndicats de la FILPAC dans les territoires en lien avec les structures de la CGT (UL, UD et Régions) débouche sur une activité syndicale qui a permis à notre Fédération d'être au cœur du mouvement sur les retraites, ce qui, hélas, n'a pas été le cas de toutes les structures de la CGT.
657. 658.
659. Oui, notre Fédération et ses syndicats se reconnaissent pleinement dans les orientations confédérales, les mettent en œuvre, parfois même les précèdent, ce qui a certainement fait dire à Bernard Thibault, lors de notre précédent congrès, que notre Fédération est une petite CGT à elle toute seule.
660. 661.

Conclusions

662. La numérisation généralisée de l'information et de la communication est devenue l'ordinaire dans nos entreprises de presse, de distribution, de labeur, de publicité.
- 663.
664. Les projets d'organisation des rédactions du *Figaro* et de celle de *la Voix du Nord* en newsrooms, le sort réservé à *la Tribune*, les attaques sur le statut de l'AFP, le départ acté de Lagardère de Presstalis, l'avenir compromis des imprimeries de labeur du groupe CirclePrinters, par exemple, la mutualisation des imprimeries de presse nationale, régionale et de labeur revendiquée par le gouvernement, l'avenir du centre d'impression du *Monde* en sont les stigmates libéraux.
665. 666. 667.
668. Le « e-G8 » à Paris, où tous les acteurs dominants du Net étaient invités : Rupert Murdoch (*The Daily*), les patrons de Skype, Facebook, Google ; et Sarkozy, flanqué du patron de Publicis, Maurice Lévy, sont convenus avec eux que oui, décidément, c'est bien la numérisation généralisée qui offre la sortie de crise et les canaux de la relance économique.
669. 670.
671. L'idée directrice du gouvernement et de ceux du G8 est de proposer une issue à la crise qui soit favorable au capitalisme. Pas de doute pour eux que ce sont les salariés qui doivent en payer la facture.
- 672.
673. Ce qu'ils veulent, sachant que dans le capitalisme actuel une crise en annonce une autre, toujours plus rapprochée de la suivante, c'est trouver au compte des groupes dominants une relance durable des profits dans un secteur porteur. Et ils désignent pour cela l'économie du numérique. Des milliards y circulent déjà, mais ce n'est pas assez, ils veulent y faire converger les investissements dans des secteurs aussi variés que la santé, l'éducation, la communication et l'information. Voilà donc pour eux le « marché porteur », l'eldorado, pour les PME et TPE et pour quelques grandes firmes.
674. 675. 676. 677.

678. Leur stratégie est d'imposer une longue austérité flanquée de mesures de dérégulation sociale et économique, délocaliser
679. les entreprises manufacturières dans les pays offrant un prix de main-d'œuvre avantageux, et dans les métropoles des
680. pays riches faire fleurir les entreprises du numérique, porteuses de l'espérance de profits importants.
681. C'est ainsi que les grands groupes mondiaux papetiers reconfigurent l'implantation des sites de production en délocalisant
682. toujours vers le moins-disant social et environnemental. Leur nouvelle rationalisation économique débouche sur la
683. fermeture d'usines en Europe et en France.
684. La révolution technologique en cours se déroule dans des rapports de production qui sont ceux que Sarkozy a rendus
685. invivables : précarité du travail, chômage de masse, dévaluation des salaires, le tout accompagné d'un racisme d'Etat comme
686. couverture idéologique. Que l'on prenne la situation par quelque bout que ce soit, on ne trouve que des portes fermées et
687. l'arrogance des financiers et des industriels dopés par un pouvoir d'Etat à leur service.
688. Dès lors, comment relever le défi fait à notre syndicalisme, celui de la transformation sociale pourrait-il ne répondre que
689. partiellement à un projet global ?
690. Bien sûr, les tâches syndicales de base consistent à faire face aux attaques, au mieux des intérêts des salariés. Bien sûr, le
691. syndicalisme forge des revendications avec les salariés dans un rapport démocratique et de confiance. Mais le syndica-
692. lisme ne doit-il pas contribuer à entretenir le désir d'une autre société, alternative à la brutalité et l'inhumanité de celle
693. qui nous est imposée ?
694. Les coups portés contre notre système social de retraites visent, entre autres, à disloquer ce qui fait la cohérence du salariat.
695. Le maintien intentionnel, cynique et revendiqué d'un haut niveau de chômage engendre la peur et dissuade les mobilisa-
696. tions. La lutte générale du patronat contre la faculté de la CGT à représenter le travail dans les PME et TPE, les obstacles
697. rencontrés dans la possibilité de négocier, de revendiquer, montrent que leur projet est global et durable.
698. Ne devons-nous pas donner un sens plus large aux chartes revendicatives des filières professionnelles, qu'il nous faut
699. toujours améliorer pour être en phase avec le plus grand nombre de salariés, permettant de créer un rapport de forces
700. susceptible de déboucher sur le passage à une autre logique, fondée sur la justice sociale, l'égalité et la solidarité ?
701. Le faire permettrait de s'opposer frontalement aux tentatives de l'extrême-droite, qu'elle soit dans l'opposition pour
702. l'instant, ou déjà idéologiquement au pouvoir, de dévoyer l'angoisse et l'incertitude du lendemain vers des impasses
703. racistes et nationalistes.
704. Il est temps pour la FILPAC, pour la CGT et pour le syndicalisme de desserrer l'étau libéralisme/nationalisme et faire surgir,
705. au centre de la situation, la question sociale, par les revendications et par l'horizon indispensable à ces revendications,
706. la perspective d'un autre projet de société rendu tous les jours plus nécessaire.
707. A Lille, lors de notre dernier congrès, nous nous étions posé la question : « à quoi sert la Fédération ? » Le débat portait
708. essentiellement sur l'existence même d'une structure fédérale dont l'utilité n'allait pas de soi et dont il fallait réaffirmer
709. la pertinence.
710. Les menaces étaient de plusieurs ordres :
711. ● Un décalage certain avec nos équipes syndicales elles-mêmes confrontées à des ruptures fondamentales technologiques et
712. sociales mais aussi générationnelles et à la nécessité d'explorer de nouvelles voies de structuration et de développement.
713. ● Une situation financière périlleuse avec le risque de ne plus être maîtres des décisions que nous prenions.
714. Lille a permis de redresser la barre, de retrouver de la proximité avec bon nombre d'équipes militantes et ainsi créer de la
715. confiance, ce que nous avons retrouvé lors de notre comité général de mars 2010.
716. Nous avons enclenché, tous ensemble, une dynamique fédératrice, qui a produit de l'action, de la confiance et, de fait, des
717. attentes et des exigences nouvelles envers la Fédération.
718. En plaçant au centre de notre activité fédérale l'activité revendicative et son outil indissociable, la méthode de la charte
719. revendicative, nous avons tenté de relever les défis exceptionnels qui nous ont été posés. Nous avons commencé à nous
720. redéployer vers de nouveaux espaces du salariat et de secteurs professionnels et nous avons surtout redonné de l'espoir
721. quand tant d'autres étaient frappés par la résignation et la fatalité.
722. Nos décisions de Lille étaient justes et justifiées. Nous les avons mises en œuvre très largement en dépit d'un contexte
723. économique, politique, social, technologique et mondial extraordinaire.
724. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de passer à une autre étape, car continuer ce qui a été fait ne sera pas suffisant
725. au regard des défis et de l'urgence de la situation.
726. Si nous sommes conscients des enjeux et des exigences de la nouvelle situation, des luttes et des conflits qui nous attendent,
727. il nous faut impérativement mettre l'accent sur l'effort de cohérence, de structuration et de développement de l'organisation
728. syndicale.
729. A nous de prendre à notre VII^e Congrès des décisions qui nous permettent d'être à la hauteur du syndicalisme de
730. transformation sociale qui est le nôtre.



ANTICIPER ET AGIR FACE À LA CRISE

Apex et Isast forment un Groupe indépendant de diagnostic et de conseil au service des élus, des CE, des CCE et des CHSCT.

Pour anticiper les plans de l'entreprise et les stratégies des actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex et Isast apportent, dans leurs domaines respectifs (économique, financier, social, santé au travail) une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent la « boîte noire » de l'entreprise pour anticiper et pour agir avec clarté.

L'EXPERTISE AU SERVICE DES ÉLUS,
DES CE ET DES CHSCT
Les clés pour anticiper



APEX - ISAST

17 bd Poissonnière 75002 Paris

APEX - Tél. 01 53 72 00 00 - www.apex.fr

ISAST - Tél. 01 70 64 93 00 - www.isast.fr

Projet d'orientation

Le parti pris de l'avenir!

Revendiquer, s'organiser, agir et lutter pour une société de la justice sociale et de la solidarité

1. **Le parti pris de l'avenir est une attitude syndicale globale et ambitieuse qui doit être mûrement réfléchi pour être efficace. Le présent document d'orientation articule son plan autour de ce thème directeur qu'il place au centre des travaux du congrès des syndicats de la Filpac CGT.**

4. Ceux qui détiennent les leviers de commande du pouvoir réel et de l'économie font campagne permanente sur un thème en fait unique : « Le présent est l'horizon indépassable, rien d'autre n'est envisageable que l'économie fondée sur les profits, parce que la nature – et spécialement la nature humaine – est comme ça et que tout le reste a capoté. La société civile et même la démocratie et ses institutions doivent s'y plier. Il n'y a rien d'autre à faire pour les citoyens et les salariés que de collaborer à l'accumulation du profit et se soumettre. »

10. Telles sont les paroles de leur petite symphonie du consentement pour renoncement majeur, sentiments qu'ils essaient d'entretenir en permanence pour obtenir la passivité du plus grand nombre. De formidables moyens y sont consacrés, idéologiques, médiatiques, économiques et coercitifs. S'y ajoute la démagogie raciste qui fait croire aux laissés-pour-compte du capitalisme que leur ennemi est l'immigré. Mais rien dans la situation ne conforte l'apathie des salariés, tant désirée par le pouvoir.

15. **A l'inverse, c'est un nouveau cycle de luttes qui s'ouvre**, tant dans le monde qu'en France, et qui rebondit sous différentes formes, actions, grèves et manifestations sur les revendications et contre la facture de la crise présentée aux seuls salariés, actifs, chômeurs et retraités. Ce nouveau cycle porte en lui une double remise en cause, l'impunité patronale à commettre les dégâts sociaux, économiques et environnementaux, et le pouvoir politique, qui a entrepris de détruire l'Etat social et de favoriser les possédants, les nantis, les actionnaires et les spéculateurs.

21. **La question majeure et historique du mouvement syndical peut de nouveau être posée en grand**, publiquement, pour créer une majorité d'opinion et d'action : une autre société est nécessaire et possible, dont le fondement est la solidarité et la justice sociale, dans laquelle personne n'est exclu selon quelque critère que ce soit.

25. Dans les mois et les années à venir, les reculs sociaux devenus insupportables et imposés de vive force par le chantage au chômage vont constituer de puissants leviers de refus et d'action. Le syndicalisme que la Filpac CGT préconise doit en conséquence s'impliquer à la fois dans une action revendicative renouvelée, pour résister à l'écrasement social, et la construction d'un programme syndical pour une société de justice sociale et de solidarité.

30. Faute d'une telle option syndicaliste tournée vers cette double tâche, les révoltes sociales, les exaspérations et les rejets radicaux de l'injustice pourraient être dévoyés : alors que la question sociale est au centre de la vie de la société, des forces organisées – politiques et associatives – tentent de la remplacer par la question raciale. L'action sociale inclut l'action antiraciste, comme elle pousse les syndicats de la Filpac CGT à une activité internationaliste pratique, rempart contre le repli nationaliste et la haine de l'étranger.

35. **La démocratie comme idée du pouvoir de tous a reculé**, et commence de se dissoudre dans cette forme tempérée de pouvoir confisqué qui agit sous nos yeux et qui échappe à la majorité sociale. Le glissement progressif de la démocratie républicaine vers une République indifférente et oligarchique est en cours.

38. **Le champ des possibles s'ouvre de nouveau**. S'orienter dans une telle situation consiste dès lors à aborder des questions de fond : à quelles conditions un mouvement social majoritaire peut-il aboutir ? Comment se pose désormais la question de la démocratie sociale et de la place du syndicalisme ? Si le syndicalisme est bien en prise avec les besoins sociaux, peut-il être pertinent mais aussi faible structurellement ? Doit-il, au moment où les salariés se manifestent, renoncer devant la frontière érigée entre ces actions et le refus systémique du pouvoir oligarchique ? Comment les questions sociales de fond, posées par ce mouvement et bien d'autres, peuvent-elles survivre dans le maelström préélectoral qui sature l'espace public et surdétermine le débat ?

46. En somme, à quoi sert d'être syndiqué ?

1.a Les plans d'austérité visent à écraser toute question sociale

47. **Le pouvoir en France apparaît comme une oligarchie**, c'est-à-dire un régime politique dans lequel la souveraineté est
 48. confisquée par un petit groupe de personnes et une classe restreinte et privilégiée. Les deux cents familles du Front popu-
 49. laire ne sont plus que quelques dizaines à peine. Et infiniment plus puissantes. Dans ces familles, les héritiers ont établi un
 50. pouvoir dynastique industriel (Bouygues, Dassault, Bettencourt, Bolloré, Pinault, Lagardère, Mulliez, Arnault...) pendant
 51. que la finance connaît une concentration croissante. Une démocratie sans qualité exercée par des hommes sans qualité
 52. creuse chaque jour le déficit de la représentation du peuple, et voudrait par là discréditer toute perspective d'alternative.

53. Dans un système capitaliste qui ne trouve pas d'issue durable à ses cycles de crise de plus en plus rapprochés, l'orientation
 54. de ce pouvoir oligarchique consiste à privilégier le soutien à l'édifice financier privé, à consacrer une part de plus en plus
 55. importante du PIB au service de la dette contractée par les banques et les organismes financiers lors des différents krachs.
 56. De façon simultanée, le pouvoir d'Etat se met au service du patronat en intervenant pour amoindrir la part des richesses
 57. produites allouées au travail et en offrant au capital des exonérations fiscales et sociales de toutes sortes.

58. **Le bouclier n'est pas que fiscal, il est global.** Aucune mesure de régulation du système économique n'a été prise.
 59. Au contraire, des sommes colossales ont été englouties pour colmater les brèches du système un temps aux abois, et qui
 60. peut l'être à nouveau au détour des crises à venir. Des fonds communs européens ont été créés pour anticiper les dégâts
 61. des futures explosions spéculatives. Laisser passer et laisser faire le marché, choyer la finance, la spéculation et les
 62. spéculateurs, tel est le propre du libéralisme.

63. **Cette politique ne puise pas sa source dans une vision strictement nationale, mais obéit à l'inverse à une**
 64. **doctrine unique** du capitalisme mondialisé, déterminée par une gouvernance globale, dont le FMI, l'OCDE, les G8 ou
 65. G20 et les banques centrales dominantes figurent parmi les outils de prédilection. Elle revêt l'aspect spectaculaire d'une
 66. pratique permanente de la capitulation des Etats devant les marchés mondialisés. Si bien que, par-dessus les caractéristiques
 67. propres aux différents pays de l'Union européenne, les mêmes mesures brutales sont adoptées par des gouvernements à
 68. teinture politique réputée différente. Ces mesures reposent sur le paiement de la facture de la crise par les salariés, actifs
 69. et retraités. Une austérité continentale est ainsi en place, hypothéquant de façon lourde toute perspective de reprise qui
 70. combinerait la relance de productions utiles et durables avec la création d'emplois.

71. **Le contexte actuel est spécialement lourd de dangers.** Avant l'ouverture du nouveau cycle de crises en 2008, l'idéologie
 72. à l'offensive faisait la promotion de l'individualisme concurrentiel, du dénigrement de l'égalité, de l'apologie de la mise en
 73. concurrence des productivités. Le savoir, dans les écoles, lycées et universités, est passé par le tamis de la rentabilité des
 74. diplômés en fonction du marché, ce qui revient, en plus de creuser des inégalités béantes, à façonner un monde scolaire
 75. en fonction non pas des besoins de la société mais des employeurs. L'université de tous les marchés contre l'université de
 76. tous les savoirs multiplie les ghettos sociaux et réduit le savoir en autant de marchandises fragmentées.

77. C'est cette contre-révolution libérale qui sacrifie la jeunesse.

78. **Se greffe dorénavant sur cette idéologie de l'individualisme de marché celle d'un nationalisme croissant à**
 79. **l'échelle européenne.** L'exploitation du marché mondial donne un caractère cosmopolite à la production et à la consom-
 80. mation. Elle a enlevé à l'industrie sa base nationale et les relations internationales fondées sur les rapports marchands
 81. ont uniformisé les régions, les villes et les campagnes jadis isolées. Un modèle unique de vie surdéterminé par les rapports
 82. d'argent et le profit individuel est venu briser les valeurs traditionnelles d'une démocratie fondée sur la liberté, la frater-
 83. nité et l'égalité devant le droit, la médecine, la création artistique, le savoir, l'éducation... La bourgeoisie a déchiré jusqu'à
 84. l'aura de sentimentalité qui entourait les relations de famille pour les ravalier à de simples rapports d'argent. L'Europe du
 85. Marché commun s'est fondée sur ce système unique.

86. Dans ce monde glacé et sans âme, les réactionnaires, de droite et d'extrême droite font fusionner leurs efforts pour tenter
 87. de capturer l'angoisse humaine suscitée par une telle inhumanité et l'envoyer sur une voie nationaliste en impasse, fondée
 88. sur la haine de l'étranger. Le nationalisme se propose de voiler la responsabilité de la poignée de grands bourgeois qui
 89. mènent le monde pour détourner l'angoisse des masses contre l'immigré. L'identité nationale devrait remplacer l'éman-
 90. cipation sociale, pour ces droites coalisées. C'est sur ce thème que droite et extrême droite, en Europe comme en France,
 91. gouvernement ou se proposent de gouverner ensemble. **C'est l'un des enjeux des échéances politiques toutes proches.**

92. La situation est d'autant plus tendue que **l'espace public a été occupé de façon à refouler toute représentation autre**
 93. **que celle des membres de la classe restreinte au pouvoir.** Ni question sociale, ni syndicats, ni Parlement, seuls ont
 94. droit de cité les agents du pouvoir, par-dessus les institutions démocratiques. Les mesures de contre-réforme se prennent
 95. au pas de l'oie, sans le moindre temps accordé au débat démocratique. Pourtant, hier encore, la démocratie était présentée
 96. comme la forme politique et sociale « naturelle » du capitalisme. Le temps long de la crise exaspère le pouvoir oligarchique
 97. qui n'a plus de patience pour le spectacle démocratique.

98. **La crise de la représentation est générale.** Telle est la conséquence de cette manière d'exercer le pouvoir. Ce pouvoir
 99. oligarchique va proposer une union sacrée pour sortir de la crise, dans laquelle le salariat jouera le dindon de la farce, parce

100. que cette « alliance nationale » large contiendra l'acceptation de la baisse du coût du travail pour garantir et restaurer les
101. profits nationaux. Cette « alliance nationale » autour de la dévaluation du travail et de sa rémunération peut même être
102. présentée comme l'alternative de rassemblement national face au racisme organisé en Front national.

1.b Le nouvel espace du syndicalisme

103. **L'heure est à construire avec les salariés une alternative globale au libéralisme.** Un horizon d'attente dans un
104. présent accroupi, voilà ce qui est imposé aux salariés. C'est un plafond bien trop bas pour une majorité d'entre eux, qui en
105. savent bien assez sur la crise sans fin mais qui ne savent pas quoi faire de ce savoir.

106. **Tel est le nouvel espace du syndicalisme.**

107. **La CGT est maîtresse de ses destinées.** Voilà bien des années que s'est opérée une dissociation entre le sort de la CGT,
108. de l'organisation syndicale en général, et celui des partis dont l'existence a été modulée par l'histoire du XX^e siècle. La CGT
109. a résisté à l'effondrement du mur de Berlin, à la disparition de l'URSS et des pays du bloc de l'Est, et à la marginalisation
110. de la Fédération syndicale mondiale, dont elle est sortie en 1995. Comme l'ensemble du syndicalisme français depuis le
111. début des années 1980 avec l'arrivée d'une politique libérale, elle a perdu nombre d'adhérents. Elle se trouve à un seuil
112. critique. Pour autant, ce qui va déterminer son avenir se décidera en son sein, selon ses propres orientations. L'avenir de
113. la CGT tient dans sa capacité à agréger, former, promouvoir des cadres syndicaux émancipés des brouillards historiques.
114. Il s'agit de la fondation d'une école syndicale ouverte à l'avenir.

115. **Le droit de détresse doit l'emporter sur le droit de propriété, auquel aujourd'hui il est toujours subordonné.**
116. Qu'un syndicat réponde parfaitement aux critères de représentativité, c'est quand même en dernier ressort le patron
117. qui, méprisant la détresse qu'il va créer, possède le droit de fermer l'entreprise, la délocaliser, la vendre ou la fragmenter.
118. La représentation syndicale doit pouvoir actionner un état de catastrophe sociale, comme il existe un état de catastrophe
119. naturelle.

120. **Le choix doit être clair : ou bien le syndicat se contente d'être le haut-parleur des poussées sociales, à l'entreprise**
121. **comme sur le territoire, ou bien, tout en sauvegardant cette faculté-là, il aspire à contester au patronat ses**
122. **choix et à en proposer d'autres.** Le terme « démocratie sociale » émaille les textes syndicaux depuis des lustres. Le
123. moment est venu de lui attribuer un contenu sans rien attendre de personne : quand le syndicat renifle un mauvais coup,
124. constate une mauvaise décision, relève des injustices flagrantes, à lui de s'imposer comme interlocuteur, expert social
125. et économique, contre-pouvoir. Il est trop facile au patronat de contourner les salariés de l'entreprise, du groupe ou de
126. la filière professionnelle par le simple exercice du pouvoir managérial, lequel ne connaît ni loi ni contrainte ni obligation
127. dans aucun pays.

128. **La démocratie sociale, pour être conquise, suppose que les salariés des pays et des entreprises concernés**
129. **s'attellent à la construction d'un contre-pouvoir syndical international,** et à la conquête des droits nationaux,
130. comme celui adopté comme objectif confédéral, le droit de recours suspensif contre les licenciements.

131. **Le syndicalisme du XXI^e siècle ne peut pas buter contre les frontières nationales quand le capitalisme a sauté**
132. **à pieds joints par-dessus ces lignes désuètes en se mondialisant.** Pour ce faire, l'Union européenne, basée sur la
133. coalition des gouvernements qui y adhèrent, s'est dotée, en lieu et place d'institutions démocratiques, d'une Cour euro-
134. péenne de justice qui dit le droit du continent par-dessus le droit national, sans contrôle ni contre-pouvoir démocratiques.
135. Le dogme qui sous-tend cette Cour est celui de la « concurrence libre et non faussée ».

136. La globalisation des politiques d'austérité et la systématisation de leur application par-delà les caractéristiques nationales
137. impliquent de la part du syndicalisme CGT de multiplier les relations de tous ordres avec ses homologues des pays frappés.
138. Il s'agit aussi bien de nourrir les organisations internationales d'un contenu revendicatif que de l'établissement de contacts
139. syndicaux directs entre entreprises d'un même groupe, d'une filière professionnelle.

140. **De nouveau, la question sociale produit du sens politique :** quelle redistribution des richesses, quelle place de la
141. protection sociale dans une société privatisée, à quoi rime une société sur-productive et si injuste, comment les droits
142. figurant au préambule de la Constitution (emploi, protection sociale, revenus décents) peuvent-ils passer d'une référence
143. théorique à une application pratique du droit de chaque personne. Voilà les questions qui marchaient au pas des mani-
144. festants pour la retraite solidaire. Dans les rangs serrés des démonstrations sociales, le spectre de la fin du syndicalisme
145. avait disparu, de même que l'intériorisation de sa faiblesse historique. L'action n'est autre que la démocratie sociale en
146. marche, elle éclaire le présent.

147. **Le temps social n'est pas le temps électoral.** Et la rivalité des partis risque d'être impuissante à représenter les
148. aspirations sociales qui, désormais, osent ne pas se taire. C'est que la transition entre l'Etat providence, dans toutes les
149. mémoires mais pas dans tous les deuils, et la nouvelle économie globalisée est bien plus longue que le temps entre deux
150. élections majeures. D'où la discordance des rythmes, des calendriers et des dates. Le cercle vicieux constitutionnel, sa
151. temporalité quinquennale, doit être rompu comme on rompt un sortilège, de façon que l'action sociale, portée à un sommet
152. à l'automne 2010, puisse arracher à l'oligarchie au pouvoir le monopole de la vie publique.

153.

154. **Il serait paradoxal qu'au centre de la situation se trouve la question sociale, et donc le syndicalisme, mais que,**
155. **par la magie du calendrier électoral, le tout soit évacué au profit de la compétition des partis et des candidats.**
156. Le programme de la CGT doit étalonner sa position à l'égard de l'échéance présidentielle. Pour un double objectif : ni snober
157. l'élection du haut d'une pseudo-neutralité, ni fourvoyer la CGT dans une campagne partidairer qui renforcerait le rejet de
158. la politique par la simple inadéquation entre les aspirations sociales et l'exercice électoral. Au fond, quoi de plus solide
159. pour une indépendance active que de déterminer au sein de la CGT ses objectifs et d'affirmer que, quel que soit le sort des
160. urnes, elle se battra pour les atteindre ?
161. **Le travail est représenté par la CGT, cette représentation ne se délègue pas, elle permet de discerner où sont**
162. **les intérêts des salariés.** Telle est la démarche du syndicalisme de transformation sociale, adopté au 49^e Congrès des
163. syndicats de la CGT.

Résolution 1 – Un syndicalisme de transformation sociale

164. Les syndicats de la Filpac CGT, réunis au VII^e Congrès, proposent de construire un syndicalisme qui vise à transformer le rejet
165. des dégâts et des horreurs du capitalisme en force propulsive d'avenir, pour une autre société, alternative à l'individualisme
166. de marché, au racisme nationaliste et à l'inhumanité de l'exploitation.
167. Il n'y a plus à tergiverser : qu'on prenne la situation par quelque bout que ce soit, on ne trouve que des portes fermées par
168. l'arrogance des financiers et des industriels dominants et des Etats à leur service.
169. Une société d'exclusion à ce point verrouillée en appelle une autre, dans laquelle chacun a une place non en fonction de
170. ses moyens, mais selon ses besoins. Le syndicalisme de la Filpac CGT apporte sa pierre à l'émancipation sociale par ses
171. propositions de transformation sociale. La réforme n'est plus qu'un mot qui masque à peine la contre-réforme libérale, la
172. révolution est en panne de stratégie. Pourtant, l'attente d'une perspective alternative se fait jour, donc le syndicalisme CGT
173. doit partager avec le plus grand nombre l'envie de changement et contribuer à en indiquer la direction.
174. A la dissociation du salariat, sa fragmentation par la précarité et le chômage, le syndicalisme oppose l'extension du domaine
175. public, qu'il soit financier ou industriel, la reconstruction d'un droit social où les salariés et leurs représentants pèsent du poids
176. du travail tant dans la cité que dans l'entreprise. Pour ce faire, le droit à l'emploi, le recours suspensif contre les licenciements
177. à la disposition des IRP, la possibilité pour tous d'accéder à un salaire et un travail décents, la couverture sociale basée sur
178. la solidarité devront être la règle.
179. Le syndicalisme de transformation sociale, adopté au 49^e Congrès de la CGT, considère que des biens aussi fondamentaux
180. que l'eau, l'énergie, la santé, le logement, le transport, l'éducation, l'information, entre autres, font partie du domaine public.
181. Sur ce domaine doit s'exercer le pouvoir régulateur des représentants dûment élus du peuple, dont l'intervention visera à le
182. mettre à l'abri des appétits et des empiètements de l'oligarchie. A cet effet, les moyens financiers nécessaires, confisqués
183. par un petit groupe de banques et d'organismes financiers dominants, seront versés au compte des moyens utiles à un pôle
184. financier public.
185. Un tel syndicalisme se bâtit d'emblée sur une base internationaliste, de façon à construire les solidarités indispensables à la
186. mise en échec de la concurrence imposée entre salariats. Le système de la globalisation libérale ne sera pris en défaut que
187. par la mise en commun d'objectifs d'émancipation sociale, antidotes au repli nationaliste et à la globalisation des politiques
188. d'austérité. C'est par la pratique internationaliste que les capitalistes ne pourront plus jouer de la concurrence entre travail-
189. leurs d'un bout à l'autre de la planète.
190. L'Europe est le terrain pertinent de construction du syndicalisme de transformation sociale. La globalisation libérale a étendu
191. son emprise sur le continent, au point que le fonctionnement de l'Union européenne, coordination des gouvernements, se
192. permet d'exclure la question sociale. A l'Europe des marchés, le syndicalisme doit répondre par l'Europe sociale et bâtir en
193. conséquence des plates-formes revendicatives communes aux filières industrielles, qui, toutes, existent à cette échelle.
194. Le syndicalisme CGT, sur ces bases-là, intervient en direction des pouvoirs publics, nationaux ou européens, pour que les
195. mesures à prendre le soient dans l'intérêt du travail. Il mesure son intervention dans les débats publics, portés par des élections
196. au suffrage universel ou par le cours de l'application d'une politique gouvernementale, à l'aune de ses objectifs généraux de
197. façon à influencer sur les décisions à prendre. Le syndicalisme CGT n'est jamais neutre puisqu'il est du côté du travail et milite
198. à son émancipation sociale en toutes occasions et occurrences.

2. Une Filpac CGT du papier et du numérique

199. **La conquête d'une place centrale et incontournable pour le syndicalisme est l'une des tâches majeures de notre**
200. **congrès. C'est dans ce cadre que doivent être évalués les impacts de la révolution technologique en cours sur**
201. **les filières industrielles et les salariats du champ fédéral.**
202. L'expérience et le savoir accumulés par les syndicats de la Fédération, depuis le dernier congrès notamment, les confortent
203. dans leur perspective de rassembler dans la CGT le salariat du papier, du numérique, de l'information, de la communication,
204. de l'édition, de la distribution dans une représentation syndicale commune.

205. La révolution numérique a balayé les frontières entre secteurs hier considérés comme étrangers, distants ou unis par les
 206. circonstances. L'avenir du papier, sa production, son impression, son utilisation comme média d'information, sa distribu-
 207. tion sont globalement percutés par le développement des réseaux numériques, des supports d'information numérisés et
 208. la diffusion des outils mobiles d'accès à Internet.
209. Le numérique a mis les définitions d'entreprises sens dessus dessous. Le numérique les a remodelées, au point qu'elles ne
 210. peuvent plus être classées facilement en catégories distinctes :
211. – Le routage universel des données est entre les mains d'une ou deux firmes (Cisco)
 212. – Les producteurs de réseaux éditent de l'information.
 213. – Les grands moteurs de recherche constituent des vecteurs publicitaires géants.
 214. – Des groupes de presse agrègent à leurs activités des sites Internet fort éloignés de l'information, d'autres abandonnent
 215. le papier, tous migrent vers le Web.
 216. – Les entreprises de communication proposent aux groupes industriels et financiers le service d'une information à leur
 217. dévotion.
 218. – Les marques sur le Web assurent sans média leur propre publicité.
 219. – Les producteurs de papier diversifient leurs activités vers la production d'énergies – électricité, bioénergies.
220. **Pourquoi devrions-nous choisir entre numérique et papier?** La première option évoquerait l'avenir, la jeunesse,
 221. la liberté. L'autre, un passé à jamais révolu. Il s'agirait de choisir : soit la résistance du papier contre le numérique, soit
 222. l'abandon du papier comme gage d'entrée dans l'ère moderne.
223. Le choix serait entre la négociation collective, le salaire conventionné et la protection sociale et la négociation individuelle
 224. dans un monde entièrement repatiné par un Internet utilisé par le patronat comme un outil technique du libéralisme.
225. La manipulation est idéologique. Le numérique serait l'allié naturel du capitalisme, l'archaïsme, celui de l'action collective
 226. à l'ère révolue du papier.
227. C'est cette manipulation qui est utilisée par les directions d'entreprise pour susciter un climat de peur, de démoralisation,
 228. de no future. Et, finalement, de sauve-qui-peut. Au fond de l'impasse dans laquelle ce choix artificiel et manipulateur
 229. amène les salariés, d'aucuns préfèrent la fuite hors l'entreprise, poussés par le rejet d'un climat infernal et vide de sens,
 230. celui qu'entretiennent les directions patronales, pour mieux garnir leurs plans de départs réputés volontaires et leurs
 231. ruptures dites conventionnelles.
232. **La Filpac CGT propose de tenir les deux bouts : et le papier et le numérique dans lesquels les liens sociaux**
 233. **doivent s'établir au profit du salariat qui y travaille.**

Le papier

234. **La filière industrielle** – Existe une étroite dépendance entre exploitation forestière, productions papetières, industries
 235. graphiques, création, éditions et distribution d'informations, de communications et de biens culturels sur papier. Au point
 236. de représenter une filière professionnelle, renforcée dans sa crédibilité par de très solides arguments technologiques, qui
 237. s'opposent à l'absurdité des circuits de production mondialisés.
238. L'alternative est la suivante : d'un côté, une filière professionnelle, de la forêt au papier imprimé ; de l'autre, la gabegie
 239. libérale, capable, par exemple, au nom de la stratégie industrielle de quelques groupes, d'envoyer à l'autre bout de la planète
 240. des papiers usagés à recycler pour les faire revenir à grands frais – et grands dégâts environnementaux – sur le marché
 241. local sous forme de produits finis. Monomaniaques, ces mêmes groupes azimutés par le moins-disant social cassent les
 242. productions locales et les segments de marché porteurs, obéissant de façon aveugle à un management globalisé et standardisé.
243. **La région et le bassin papetier, rampe de lancement de la contre-offensive sur l'industrie papetière et ses**
 244. **emplois** – Hier décriée, l'usine papetière apparaît pour la population en général comme un bien commun pour l'emploi
 245. et l'équilibre économique de la ville et de la région. La crise est passée par là. Le poids social de ces industries, avec leurs
 246. emplois directs et induits, représente dorénavant un solide argument, partagé bien plus largement que par les seuls sala-
 247. riés qui y travaillent.
248. Existe une véritable possibilité de construire un rassemblement majoritaire autour des intérêts communs de la popula-
 249. tion, des emplois directs et induits, de la nécessité de la production papetière, de l'exploitation écologique des ressources
 250. forestières, des circuits régionaux de collecte et d'acheminement des matières premières et de la production d'énergies.
251. **Il s'agit bien d'une vision industrielle globale.** Le papier, sous les formes appropriées, représente une solution alternative
 252. à des produits polluants, et entre dans des compositions industrielles et commerciales les plus diverses, de composants
 253. pour l'automobile aux produits d'emballage, collectifs et individuels.
254. Un écosystème régional apparaît, porté par les équipes syndicales, les élus locaux, les membres d'une population à la
 255. recherche d'emplois et les assemblées du département et de la région. La mise en adéquation des besoins en papier et
 256. cartons, de la production industrielle, de la mise en place de normes de protection de l'environnement (eau et bois), de
 257. ressources énergétiques, de normes sociales respectueuses de l'emploi est du domaine des syndicats de la Fédération.

258. L'imprimé publicitaire montre son caractère irremplaçable par la place qu'il continue d'occuper dans les opérations de
 259. marketing actuelles. Si la publicité a pris le chemin du numérique, il apparaît que le message publicitaire imprimé continue
 260. de toucher sa cible avec une efficacité inégalée. Le papier y trouve ainsi un débouché qui ne se dément pas.

261. **Contribuer à une réinvention de l'imprimé** – Le papier imprimé comme support de l'information et de la culture n'est
 262. condamné que par les procureurs autoproclamés, qui voient dans l'économie du numérique l'eldorado exclusif de sortie
 263. de crise, ou qui ont prononcé la mort du papier imprimé pour des raisons relevant de la vengeance du rôle central qu'il a
 264. eu dans les grandes batailles démocratiques.

265. Rien ne justifie le renoncement, le consentement au déclin du papier imprimé, le lâche abandon à une prétendue moder-
 266. nité empreinte de conformisme. Le quotidien et le magazine d'informations générales demeurent des leaders d'opinion,
 267. d'autant que les rédactions, dont une partie a migré vers le Net, produisent à elles seules 80 % des nouvelles sûres qui
 268. transitent sous quelque forme que ce soit.

269. **La phase transitoire est celle de la cohabitation de différents médias, pas celle de l'enterrement du vieux média.**

270. **A une condition expresse :** que les éditorialistes, éditeurs et publicistes sortent de leur torpeur, envisagent les nouvelles
 271. exigences et les nouveaux rôles de l'imprimé dans le contexte de la révolution technologique. Rien n'est écrit par avance,
 272. tout dépend des capacités d'innovation éditoriale, correspondant à une attente de masse à l'égard de médias papier qui
 273. auront la vertu cardinale d'apporter du sens, de l'analyse à l'abri de la dictature de l'immédiat et de l'émotion.

274. Des forces se coalisent pour appliquer à la presse d'information générale l'horreur économique du libéralisme d'Etat. Un
 275. état-major de relève, fourni par l'Etat, unit de façon exclusive et secrète patrons et gouvernement, qui s'entendent pour
 276. préparer une sélection malthusienne des titres d'information, un tri par l'accès aux capitaux publics piratés sur la cagnotte
 277. publique des anciennes aides à la presse. Le gâteau à se partager est empoisonné, parce que chaque part sera découpée
 278. pour en priver bien d'autres.

279. La mort du papier imprimé d'information et de culture ne serait avérée que sur la base du triomphe d'un libéralisme assi-
 280. milable à une entreprise d'anti-savoir et de contrôle d'Etat de l'information. Voilà qui trace les contours de la campagne
 281. démocratique pour l'information que la Filpac CGT veut impulser, pas au nom du passé, mais contre un présent qui décom-
 282. poserait les moyens imprimés de comprendre le monde.

Le numérique

283. **Réseau ouvert à une liberté d'expression remise en cause comme tout autre média, champ de bataille commerciale**
 284. **entre géants du secteur, outil confisqué au service de rapports sociaux brutaux, mais populaire par ses réseaux**
 285. **sociaux, il est tout cela à la fois.**

286. **Reste la question sociale...**

287. ● **En quelques années, les objets et les pratiques sociales du numérique ont envahi le quotidien de chaque**
 288. **individu.** Ce succès rapide tient moins à la vitesse des transmissions des données sur Internet, ou à leur apparente
 289. gratuité, qu'au besoin de liens sociaux. Le numérique est couronné de succès populaire parce qu'il paraît donner une
 290. réponse aux questions des liens sociaux dans une société de solitude. Le Web se donne comme une réponse au silence
 291. et à l'isolement. Dans un espace virtuel, chacun peut recourir à la possibilité de créer son avatar numérisé, son double
 292. idéalisé pour entretenir une liste d'amis numériques. Et, quand ça ne marche pas, il suffit d'interrompre la connexion
 293. ou de créer un autre avatar.

294. **Le réseau représente une révolution démocratique,** une agora planétaire où chacun prend la parole devant tous,
 295. phénomène unique dans l'histoire. Et l'inverse est vrai, également : chacun peut, dans cet espace public, nouer des conver-
 296. sations privées sécurisées. Une reconstruction est en cours d'un espace public, confisqué à l'air libre par la mainmise des
 297. grands groupes et des Etats.

298. Il suffit d'évaluer la place que prend le Net au cœur de grands événements – Chine, Tunisie, Egypte, Wikileaks, Espagne –
 299. ou d'échanges quotidiens sur les sites, les réseaux sociaux et les blogs pour concevoir à quel point le buzz est devenu un
 300. élément de l'opinion. C'est bien le Net qui apparaît comme une conquête démocratique. Jamais il n'a été aussi facile de
 301. s'exprimer, de transmettre cette expression.

302. ● **Ce réseau mondial combat pour sa survie contre le Web commercial.** Les géants du numérique ont entrepris une
 303. confiscation de la Toile à des fins de profits privés, en accaparant, par-delà le droit (droit d'auteur et copyright), un stock
 304. inouï de données sur les individus, de savoirs, de livres numérisés, d'images fixes et animées.

305. La concurrence fait rage entre Google, Apple, Facebook, Yahoo, Microsoft. Les fournisseurs d'accès et opérateurs de télé-
 306. phonie (Orange, SFR, Bouygues) s'en mêlent, comme les fabricants de terminaux (Del, Acer...). Les annonceurs publicitaires
 307. voient dans le Web organisé un champ infini d'intervention.

308. Le Net est ainsi devenu un champ de bataille où les firmes les plus importantes en espèrent le contrôle. Cette concurrence
 309. va s'exacerber dans une économie du Net qui représente en 2010 3,5 % du PIB mondial (2 000 milliards de dollars), 3,7 %

310. du PIB national, soit 72 milliards d'euros. Elle contribuera sinon à fermer le réseau mondial, du moins à multiplier les
311. portes d'accès – les péages – que les leaders planétaires contrôleront.
312. ● **Le Net, dans les entreprises, prend un tout autre aspect.** Idéalisé par les consommateurs, le même Internet,
313. encadré par les directions d'entreprise, incrusté dans des rapports sociaux de domination et d'exploitation, bouleverse
314. l'organisation du travail.
315. La numérisation généralisée est utilisée par les directions patronales pour rendre marginaux les coûts de production.
316. Simultanément, le numérique démultiplie les possibilités de polyvalence des postes de travail, ayant effacé la frontière
317. entre travaux d'exécution et de création. L'assistance à l'intelligence se développe aussi vite qu'elle l'a fait pour le travail
318. manuel. Le numérique offre la possibilité d'engranger de nouveaux gains de productivité.
319. L'orientation libérale assigne au numérique et aux NTIC une fonction précise dans le concert de la mondialisation : la
320. production manufacturière est délocalisée dans les zones de bas coût du travail, le numérique est l'apanage des métro-
321. poles des pays les plus riches comme vecteur de transmission des innovations, des créations industrielles et des brevets
322. qui l'accompagnent. Tout comme L'informatisation de la société (rapport Nora-Minc) avait, en 1978, fourni le support à
323. une idéologie libérale renaissante (ni gaullisme ni Programme commun), le numérique, supporté par un ministère, est au
324. centre d'une stratégie libérale dirigée par l'Etat national et les Etats des pays les plus riches.
325. Cette confiscation du numérique à des fins patronales s'accompagne d'une dérégulation générale. Les fournisseurs d'accès à
326. Internet, à l'inverse des autres médias, n'ont que peu de contraintes légales. Le droit d'auteur a été frappé de plein fouet par
327. la loi Hadopi. Les groupes dominants, tel Google, passent allégrement par-dessus la propriété intellectuelle des œuvres et
328. les lois nationales qui la régissent. Les directions de groupes et d'entreprises se servent du numérique comme d'un cheval
329. de Troie pour créer des zones franches, où le Code du travail et les rapports sociaux civilisés n'ont pas cours.
330. **Le salariat du numérique n'est pas distinct de celui du papier, il y est mêlé, il en est l'extension, la fragmentation.**
331. Le patronat instrumentalise le numérique comme un outil de rupture sociale pour en finir avec le salariat collectivement
332. organisé. L'interpénétration des tâches traditionnelles et numériques ou la constitution de filiales et sous-traitances en
333. petites entreprises ramènent à cet objectif patronal : conduire la révolution technologique comme un bulldozer contre la
334. socialisation du statut du salarié, pour son individualisation.
335. **Manque donc au numérique sa face sociale et son combat pour la liberté de l'information.** Une dualité déroutante
336. s'est établie. Le salariat subit le numérique comme facteur d'accélération de l'exploitation, bien que, par ailleurs, il en soit
337. un consommateur.
338. Cette dualité peut se résoudre dans le combat syndical de la Filpac CGT : ni considérer le papier comme un refuge contre
339. le numérique, ni accepter l'univers numérique comme bunker antisocial. Trop souvent, les unités de travail organisées
340. en plate-forme du numérique, à l'apparence tant moderne, ne font que ressusciter les normes d'exploitation de l'atelier
341. ouvrier du XIX^e siècle.

Actualités du papier et du numérique

342. ● **La mondialisation de la filière industrielle papetière n'a pas fini de produire ses effets.**
343. La production continue de baisser, les effectifs de fonderie, les usines de fermer non par manque de besoins en papier mais
344. pour cause de profits réalisés de préférence en Chine ou en Amérique latine, là où la main-d'œuvre présente un niveau
345. plus avantageux pour les grands groupes. La logique est celle des dividendes versés aux actionnaires, qui favorise une
346. production standard bas de gamme.
347. S'opposer à la politique industrielle dictée par la mondialisation, c'est réhabiliter la tradition papetière qui est la nôtre et la
348. faire coïncider avec les besoins réels, l'équilibre environnemental, le fonctionnement régional, cadre d'un développement
349. durable. C'est, simultanément, faire vivre un projet de filière industrielle bois-papier, fondé sur l'utilité industrielle et
350. sociale, basé sur la solidarité entre salariés de la filière.
351. ● **La course du papier imprimé vers le Web a démarré en grand.**
352. L'imprimé est en péril : dans l'industrie graphique, les employeurs ont compromis la filière industrielle en se lançant dans
353. une course folle à la baisse des prix moyennant une augmentation considérable des gains de productivité. Les travaux sont
354. nomades, et ce à l'échelle d'un continent européen, terrain de certaines activités, héliogravure, livres, catalogues... Le bilan
355. est désastreux tant en termes de production, de balance commerciale que de chiffre d'affaires et d'emplois. L'industrie
356. graphique alimente à son tour la désindustrialisation, indifférente aux pouvoirs publics.
357. Les éditeurs et donneurs d'ordres, le plus souvent adossés à des industriels et à des banquiers, puisant aux mêmes sources
358. d'orientation stratégique, prennent désormais le risque de remplacer la source de profit papier imprimé par la source de
359. profit sur Internet - sites, téléphonie, tablettes.
360. Pour le patronat des industries graphiques et de la presse, l'heure est à la mutualisation des moyens d'impression, de façon
361. à amoindrir les coûts de production par la suppression d'unités de production et par la mise en concurrence globale des
362. autres, tout en introduisant l'imprimerie numérique, elle-même mise en place dans la phase de mutualisation.

363. **L'ancien système de la presse est en voie de liquidation** pour, dans l'intention patronale, faire place nette à la
364. concurrence effrénée qui va les occuper sur Internet :
365. La distribution de la presse est entrée dans la phase d'après NMPP. Même si la loi Bichet est toujours en vigueur, de
366. nombreuses dispositions la contournent. Le portage confirme son importance stratégique dans ce nouveau dispositif.
367. L'impression, objet de directives d'Etat, est passible de mutualisation générale des moyens industriels de la presse quoti-
368. dienne nationale, régionale et du labeur, et de la mise en place d'unités d'impression numérique.
369. Les patrons de presse attendent de passer avec l'état-major gouvernemental un contrat réservé à quelques-uns d'entre eux,
370. par lequel ils se verraient attribuer les anciennes aides rassemblées sous la férule de l'Etat en un guichet unique, délivrées
371. pour un temps limité sous condition de modéliser les entreprises sur le numérique.
372. **La phase actuelle de réorganisation des rédactions implique la fin du modèle du journalisme** tel qu'établi au cours
373. du siècle passé. La rédaction tend à être rassemblée en une entité unique vouée à la polyvalence du multimédia, et s'orga-
374. nise en atelier astreint à des normes de production et des rythmes de travail qui rompent avec le statut des journalistes,
375. une opération facilitée par la loi Hadopi qui bat en brèche le droit d'auteur. Ces unités prennent l'aspect de plates-formes
376. qui de plus exploitent les contributions gratuites des blogueurs et des réseaux sociaux. Les correspondants locaux, sans
377. statut, voient leur charge d'informations locales grandir sans en toucher les bénéficiaires.
378. **Le temps du journal (24 heures) risque d'être étouffé par le temps du Web.** La longueur de la phase de transition,
379. qui verra une coexistence entre papier et numérique, sera déterminée par la capacité pour certains éditeurs à tirer un
380. profit plus important du Web - il n'y aura pas de place pour tous - et par les résultats de la concurrence qu'ils se livrent
381. pour y parvenir.
382. **Cette vaste transhumance vers le Web** ne bouleverse pas seulement la définition du journalisme, elle tend à définir
383. une information bien particulière : la course à la vente d'informations sur le Web privilégie celles relevant de l'émotion
384. instantanée.
385. **C'est pour assurer les opérations de marketing et supporter les coûts** et les risques de cette phase transitoire que
386. les banques (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, BNP) et les industriels en position opérationnelle continueront de pratiquer
387. des regroupements, des fusions, des concentrations, qui sous-tendront des économies d'échelle.
388. **Les éditeurs prennent un risque majeur d'immerger le système dans le numérique.** La disparition de la notion de
389. périodicité et de la fonction des différents supports peut dérapier vers un modèle unique et uniforme, guidé par l'urgence
390. du profit.
391. C'est en fonction de l'actualité dans la filière papier et dans le numérique que se définissent les tâches syndicales de la
392. Filpac CGT.

Résolution 2 – Une Filpac CGT du papier et numérique

393. ● Les syndicats de la Filpac CGT opposent à l'idéologie du papier tueur d'arbres le cercle vertueux d'un produit écologique,
394. respectueux de l'eau, recyclable, issu d'une forêt entretenue et exploitée dans l'intérêt de sa pérennité. Les syndicats de
395. la Filpac CGT décident de concrétiser la filière bois-papier, en sollicitant les acteurs de la profession, l'ONF et les proprié-
396. taires de domaines forestiers, les collectivités territoriales en démontrant l'utilité économique, sociale et écologique d'une
397. telle filière, qui devra être appuyée par une politique publique. La posture d'une « culture papier » est insuffisante, il s'agit
398. moins d'image de marque du produit que de la construction d'un label économique, social et environnemental décerné à
399. des produits issus de la filière bois-papier.
400. **Les syndicats de la Filpac CGT veulent briser le mur du mépris des pouvoirs publics à l'égard de la filière industrielle**
401. **du papier.**
402. Prenant toutes dispositions de démarche unitaire avec leurs homologues dans les pays concernés, les syndicats de la Filpac
403. CGT interviennent auprès de l'Union européenne pour que ses fonds publics soient placés sous le contrôle collectif des
404. partenaires de la filière papetière, afin de servir à orienter les productions papetières liées au développement durable et non
405. aux restructurations capitalistiques.
406. Les syndicats de la Filpac CGT n'admettent pas que le ministère de l'Industrie et le gouvernement, dotés de pouvoirs bien
407. réels, délèguent leurs compétences aux états-majors des grands groupes. Ils exigent, à l'inverse, des pouvoirs publics un
408. plan papetier pour valoriser les atouts considérables présents dans les différents bassins régionaux.
409. Ils s'adressent aux assemblées régionales et générales, élues au suffrage universel, pour qu'elles interviennent à leur côté
410. en défense et promotion de la filière industrielle, de ses sites industriels et ses emplois.
411. **Les syndicats de la Filpac CGT se battent pour un véritable plan papier.**
412. La consommation de papier est sollicitée par l'informatique, les journaux gratuits, la production de livres, la construction,
413. etc. Jamais le papier n'a offert autant de possibilités de remplacer, dans la grande distribution, par exemple, les matières

414. réfractaires à tout recyclage. La production papetière doit recenser ces besoins réels, y répondre en mettant le savoir-faire
415. de ses chercheurs et de ses salariés au service de ces besoins réellement existants.
416. Pas de délocalisation des industries clientes sans étude préalable et suspensive de l'impact de ces délocalisations.
417. La grande distribution, en raison de son poids dans la filière, a une responsabilité particulière : elle doit arrêter d'imposer
418. des prix d'achat inférieurs aux coûts réels de production, et privilégier le papier et le carton recyclables, pour l'emballage et
419. le service au client.
420. **Les syndicats de la Filpac CGT interviennent dans le domaine de l'énergie, qui doit faire l'objet d'une politique**
421. **confiée à l'opérateur national EDF.**
422. EDF doit consentir des tarifs préférentiels aux industriels qui lui font confiance et qui s'engagent avec lui. La ressource bois
423. met en concurrence divers opérateurs.
424. Une gestion coopérative de la forêt s'impose, avec l'Office national des forêts, sous l'égide des pouvoirs publics régionaux.
425. Les fermetures d'usine qui affectent les scieries sont un facteur déstabilisant pour la filière.
426. Un soutien aux PME de ce secteur doit être créé ou activé en leur faveur.
427. **Les syndicats de la Filpac CGT revendiquent la relance de la recherche et du développement ainsi qu'un plan de**
428. **formation professionnelle.**
429. La recherche et le développement, dont tout le monde s'accorde à considérer l'importance dans la compétition internationale,
430. sont délaissés et par l'Etat et par les entreprises. Les outils de recherche existent : CTP, AFOCEL, EFPG, CTBA, INRA, ONF,
431. CEMAGREF, Institut du pin. Crédits bloqués, objectifs tournés vers la rentabilité.
432. Pour développer les emplois et l'activité industrielle de demain, l'investissement public et privé dans la recherche et le déve-
433. loppement doit s'opérer dans plusieurs directions :
434. Augmenter les dotations des organismes de recherche pour qu'ils investissent et embauchent des chercheurs.
435. Favoriser les coopérations intercentres, mutualiser les actions des techniciens et ingénieurs de recherche dans la profession.
436. Soutenir les entrepreneurs innovants. L'industrie papetière, à la différence de nombre de secteurs industriels, dispose d'une
437. filière complète de formation professionnelle (du CAP au diplôme d'ingénieur). La crise du secteur industriel menace cette
438. filière, indispensable pour l'avenir industriel. La profession et les pouvoirs publics doivent assumer leurs responsabilités.
439. ● **Les syndicats de la Filpac CGT saisissent la phase actuelle de numérisation comme une nouvelle donne**
440. **pleine de contradictions. Ils y défendent l'emploi et l'avenir de tous les salariés de l'information et de la**
441. **communication.**
442. **Les syndicats de la Filpac CGT :**
443. **engagent les actions nécessaires à la préservation et au développement du papier imprimé**, qui nécessite des
444. investissements tant dans le domaine de la création et des initiatives éditoriales que dans celui des moyens de fabrication
445. correspondants et de distribution.
446. **contribuent par leurs interventions à la réinvention du papier imprimé en tant que support de réflexion et d'analyses,**
447. **afin de déjouer la décision**, peut-être prise par certains, de le sacrifier sur l'autel de profits retrouvés ailleurs.
448. **mènent la bataille de la liberté de la presse et du pluralisme de l'information** sur les différents supports. Pour qu'elle se
449. développe dans l'espace numérique, l'information doit bénéficier à la fois de mesures de régulation dictées par le législateur
450. et par l'intervention des syndicats et des salariés en défense de son indépendance et de son sérieux.
451. **Le syndicalisme de la Filpac CGT** entreprend de répondre aux nouveaux besoins sociaux nés du refus de l'exploitation
452. subie dans le cadre de plates-formes numériques aux rythmes industriels. En y imposant les normes sociales, les syndicats
453. interviendront dans des ateliers dont la concentration devrait contribuer objectivement à forger une nouvelle conscience des
454. salariés de l'information et de la communication.
455. **La construction de solidarités actives débouchant sur l'adhésion à un syndicalisme de la solidarité est relancée par**
456. **ce challenge.** L'homogénéité de traitement de l'information et de la communication dans de vastes réseaux d'entreprises et
457. de plates-formes numériques va favoriser l'émergence d'un salariat qui, hier encore, se vivait comme fragmenté en corpo-
458. rations et métiers.
459. **La formation professionnelle aux nouveaux métiers** se confirme comme une bataille majeure. Le patronat préférera
460. une formation locale, sur le tas, particulière, quand pour la Filpac CGT elle devra contribuer à constituer des qualifications
461. reconnues à l'échelle nationale.

462. ● **Les syndicats de la Filpac CGT revendiquent :**
463. **un métier attractif, stable et qualifié** pour en finir avec l'oscillation entre difficultés d'embauche et facilité de licenciements.
464. La formation professionnelle, initiale et continue, doit cesser d'être le parent pauvre, déconnecté des besoins réels au regard
465. de la mise en place des nouvelles technologies.
466. **un statut du travail salarié.** La première des mesures à prendre devant les aléas économiques, c'est de protéger l'emploi.
467. Inverser la logique actuelle, où toute décision stratégique mène au licenciement sous toutes ses formes. La continuité du
468. contrat de travail doit être établie, de telle manière qu'en cas de changement dans la production ou dans son organisation, le
469. recours à la rupture du contrat de travail soit exceptionnel, au lieu d'être la règle. Tout salarié doit bénéficier de mesures de
470. protection de son emploi, ce qui implique la responsabilité automatique de l'employeur dans le maintien des emplois.
471. **une sécurité sociale professionnelle.** Tout salarié doit occuper un emploi stable ou être en formation qui débouche sur
472. un emploi stable. La sécurité sociale professionnelle doit être instaurée sur le principe de solidarité, qui implique la création
473. d'un système de caisse sociale. Elle financera, notamment par les cotisations des employeurs, les mesures nécessaires aux
474. formations professionnelles et aux reconversions de tous les personnels dont les postes de travail seraient remis en cause.
475. **une formation professionnelle continue à la hauteur des enjeux.** Les comités d'entreprise doivent être dotés d'un droit
476. renforcé en matière d'élaboration et de suivi des plans de formation. L'effort s'adressera à tout le salariat sans exclusive.

3. La capacité revendicative de la Filpac CGT est au cœur de la bataille de la représentation syndicale

477. **La Filpac CGT mène une bataille permanente pour sa représentation, sa capacité revendicative et**
478. **sa représentativité.**
479. **L'écart entre la représentation réelle de la Filpac CGT et le salariat tel qu'il existe effectivement constitue**
480. **un handicap majeur.**
481. **3.1 Combattre la dissociation du salariat.** La représentation syndicale doit relever deux défis majeurs.
482. Un mouvement long a été impulsé par le patronat pour sortir le salarié de son poste de travail, de façon à l'obliger à
483. mobiliser bien plus que les seules compétences requises à occuper l'emploi. Le salarié est ainsi en accusation perpétuelle,
484. en évaluation permanente, soupçonné de ne mettre pas assez de lui-même pour remplir la « mission » qui lui est confiée.
485. Cet art d'obtenir des gains de productivité possède une vertu cardinale pour un patron, celle d'extirper le poste de travail
486. de toute grille collective de rémunération et de mettre l'individu en compétition personnelle avec tous les autres.
487. L'autre mouvement consiste à multiplier les statuts et à en diluer les références, de façon que le salaire apparaisse comme
488. une récompense individuelle locale, susceptible d'évoluer au rythme de la productivité de l'entreprise.
489. Si bien que le syndicat se trouve dans la situation de représenter des salariés enfermés dans un rythme de travail en
490. accélération constante, et qui, de ce fait, n'ont pas accès au syndicalisme. L'obstacle à l'accès au syndicalisme est renforcé par
491. la multiplication des filiales, sous-traitances dans des PME au patronat réfractaire à la moindre représentation syndicale.
492. **3.2 L'entreprise n'a jamais été pour le patronat un lieu démocratique, parallèle et complémentaire à la démocratie qui**
493. **s'exerce dans la cité. La représentation syndicale a pu y conquérir une situation d'influence, mais elle a été subie par le**
494. **patronat qui a œuvré à revenir à l'exclusivité de la direction des opérations.**
495. Quand il ne se bat pas frontalement contre toute représentation, le patronat agit pour une représentation des salariés sans
496. pouvoir, exclue des choix stratégiques, économiques, d'organisation et salariaux.
497. Les instances représentatives du personnel se situent en permanence dans une ambiguïté, le patronat les voulant formelles,
498. la Filpac CGT revendiquant à l'inverse une démocratie sociale. Le patronat ne consent parfois à partager avec les « partenaires
499. sociaux » les miettes d'un dialogue social qu'au moment d'amortir les dégâts sociaux de sa politique.
500. **Seule la représentation syndicale globale fait du salariat un acteur social permanent.** Tel est l'enjeu principal,
501. agir de façon collective de telle sorte que les salariés ne soient pas spectateurs passifs de leur propre sort, fragmentés et
502. dispersés au gré des réorganisations désormais permanentes. Elle se situe donc à la confluence de principes d'organisation
503. et de mécanismes de négociations collectives.
504. La négociation collective est précisément l'objet d'un traitement spécial du patronat et du gouvernement.
505. – La dernière réforme de la retraite n'a été l'objet que de concertations médiatiques sans conséquence sur le fond du dossier.
506. Il n'y a pas eu de négociations.
507. – Des lieux nationaux de négociation ont été supprimés par décision politique, comme le budget de la Sécurité sociale
508. (du domaine du Parlement), la négociation nationale sur le SMIC.
509. – Les dernières séances de négociations sur l'Agirc-Arrco ou l'indemnisation du chômage se sont déroulées sur la seule
510. plate-forme patronale et n'ont donc pas mérité la signature de la CGT.

511. – Il est plus que difficile, dans le papier, la presse, le labeur, par exemple, d'obtenir des négociations dans le cadre national
512. des conventions collectives sur les sujets décisifs de l'emploi et de la protection sociale, notamment.
513. – Les groupes industriels, hors les comités de groupe aux prérogatives très limitées, rechignent le plus souvent à ouvrir
514. un échelon national de négociation.
515. – Demeure l'entreprise, que le patronat privilégie, puisqu'il veut, avec l'aide du gouvernement, faire dépendre le salaire et
516. l'emploi des aléas de ses résultats, considérés de surcroît en dehors du groupe dont elle fait partie.

517. **3.3 La démarche revendicative n'est pas la simple moisson de besoins sociaux** exprimés par les salariés, qu'il s'agirait
518. de collecter pour obtenir un cahier revendicatif satisfaisant. La revendication est victime de l'enfermement libéral, qui,
519. lui, pense globalement mais agit localement. En effet, revendiquer entraîne souvent la peur de la perte d'emploi, tant la
520. pression patronale est forte, tant l'armée de chômeurs est puissante et dissuasive. **L'orientation du présent congrès**
521. **doit aider les syndicats à desserrer l'étreinte du chantage à l'emploi.**

522. **Ce qu'on appelle repli à l'entreprise n'est qu'une retraite imposée par le patronat, contrainte et forcée par**
523. **manque de perspective globalisante.**

524. **Une revendication n'est jamais juste ou fausse en soi.** Elle correspond à plusieurs nécessités : satisfaire un besoin,
525. créer de la solidarité en rassemblant le personnel, faire adhérer la majorité des salariés, être capable d'entraîner à l'action
526. par l'unité. De plus, la démarche revendicative prend en compte de grands enjeux, ceux de la protection sociale, du droit à
527. l'emploi et au salaire, qui ne se jouent pas dans la seule entreprise. La dynamique revendicative relève et révèle les contra-
528. dictions du système économique, et se heurte à la légitimité autoproclamée des pratiques du patronat. La démarche reven-
529. dicative pose ainsi la question de l'horizon social global. **C'est de ce point de vue que le syndicat est l'indispensable**
530. **rouage organisé**, qui aide de façon décisive à formuler les exigences et aspirations.

531. **3.4 La façon de produire des revendications se situe au fondement de la représentation syndicale**, car elle exprime
532. la capacité syndicale à faire le lien entre les besoins des salariés et les objectifs collectifs du salariat.

533. Ainsi, la charte revendicative constitue un ensemble qui traduit la façon de formuler les revendications et ordonne la
534. démarche pour rassembler les individus et groupes sociaux dans le cadre du rapport des forces à construire et consolider.
535. En conséquence, l'établissement des revendications est un moment essentiel de constitution de la représentation syndicale.

536. **La capacité revendicative, donc la représentation du syndicat**, se traduit ensuite par la mise en œuvre de tous les
537. moyens à disposition pour rendre légitime la charte revendicative.

538. Des brèves discussions à la machine à café jusqu'à l'assemblée générale, en passant par les tracts, les sites, les blogs, tout
539. est bon pour propager la bonne nouvelle : le syndicat soumet au personnel un outil propre à son unité et à la perspective
540. de la satisfaction de ses revendications.

541. Cette phase n'a littéralement ni début ni fin, car le syndicalisme que préconise la Filpac CGT établit un mouvement perpé-
542. tuel entre les propositions syndicales et l'approbation générale.

543. Entamer des négociations avec l'assentiment global mais précis de la majorité sur les revendications syndicales, quoi de
544. plus confortable ?

545. **Le patronat organise en permanence une tension entre négociateurs syndicaux et salariés.** Par le rythme souvent
546. indécent de réunions qui tournent à vide. Egalement par l'instillation à doses homéopathiques d'un consensus réaliste
547. « en fonction des impératifs économiques » présentés comme le seul bon sens. Ainsi du rapport entre emplois et salaires.

548. En fin de compte, le patronat fait flèche de tout bois contre l'emploi, les salaires et la Sécurité sociale. Même si beaucoup
549. de salariés le savent, comme ils savent que le passage en force est l'ordinaire du patronat, le « constat partagé ».

550. **3.5 La méthode de la charte revendicative repose sur ce socle-là.** Déclinée dans les différents champs syndicaux de
551. la Fédération, elle s'oppose au diktat patronal consistant à ne convoquer de réunions que sur la base de ses revendications.
552. Le patronat espère toujours mutiler a priori la démarche revendicative, et son jeu le plus pratiqué revient à opposer l'exis-
553. tence de l'entreprise à la plate-forme revendicative, niant l'échelon du groupe et de la branche. Ainsi il choisit l'entreprise
554. comme lieu unique de négociations, et la vocation de cette tactique est de forcer la démarche revendicative à se remodeler
555. en fonction de la compatibilité exigée avec les normes locales de sa gestion.

556. **La démarche de la charte revendicative est l'outil de reconstruction des solidarités entre salariés, mises à mal**
557. **par leur mise en concurrence.** Partant d'un constat de l'état de la filière professionnelle portant sur ses aspects tant
558. économiques que sociaux et environnementaux, la charte propose aux salariés une démarche qui part du socle revendicatif
559. élémentaire pour aboutir à un projet globalement alternatif à celui pratiqué par les patrons.

Résolution 3 – Ce que les syndicats de la Filpac CGT revendiquent

560. **Le programme revendicatif, adopté par les syndicats de la Filpac CGT et qu'ils s'engagent à mettre en œuvre, comprend trois axes indissociables :**
- 561.
562. – **La bataille pour la représentation et la représentativité de la Filpac CGT dans les grandes entreprises, les PME et les TPE.**
- 563.
564. – **Les chartes revendicatives des filières industrielles, élaborées avec les salariés et approuvées par eux, objet de mises à jour constantes.**
- 565.
566. – **Le socle revendicatif fondamental, au carrefour des chartes revendicatives et des tâches du syndicalisme de transformation sociale pour lequel la Filpac CGT milite.**
- 567.

568. **Convaincre et gagner l'opinion des salariés, mobiliser les énergies, manifester, faire grève, tous ces actes syndicaux entraîneront des situations conflictuelles par nature. Elles conduiront à une opposition assumée par les syndicats entre les revendications de la majorité salariée et les intérêts patronaux.**

569.

570.

571. **Le socle revendicatif qui suit suppose :**

572. – **la construction d'un rapport de forces majoritaire sur les objectifs généraux qu'il contient,**
573. – **le partage de ces objectifs avec le plus grand nombre possible de salariés,**
574. – **la pratique d'une unité dynamique, dont la base est la construction d'un rapport de forces favorable à l'obtention de ces revendications.**
- 575.

Emploi

576. Le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la règle. Un droit automatique de requalification en CDI des contrats précaires sera institué, qui s'appliquera dans les entreprises, filiales et sous-traitances.

577.

578. Les instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) seront dotées d'un droit de recours suspensif des licenciements.

579. La protection du contrat de travail deviendra automatique, et se fondera sur une sécurité sociale professionnelle qui la garantit.

580. Le recours aux ruptures amiables telles que définies par la loi sur la rupture conventionnelle ou telles que pratiquées sous toute autre forme sera aboli.

581.

582. Sera restauré le droit de l'inspection du travail à intervenir sur le bien-fondé des mesures patronales avancées.

583. Les aides publiques ne s'octroieront qu'en remplissant deux conditions indissociables, l'investissement productif et la création d'emplois.

584.

585. L'embauche obligatoire de jeunes rouvrira les portes fermées des entreprises.

586. Les syndicats rejettent en effet l'opposition entre générations, créée de toutes pièces par le patronat sur la base de l'allongement décidé d'en haut du temps de vie passé au travail, et de la manipulation de l'emploi des seniors, présenté comme prioritaire.

587.

588. Que l'âge de départ à la retraite revienne à 60 ans à taux plein, et que les départs en retraite soient remplacés par les jeunes demandeurs d'emploi.

589.

590. L'emploi sera considéré comme une priorité dans le cadre de filières professionnelles et industrielles, supportées par les régions tant au plan national qu'euro-péen.

591.

592. La bataille de l'emploi est d'ores et déjà proposée à tous les syndicats homologues de tous les pays dans les filières considérées, de façon à construire les solidarités internationales nécessaires et leur donner des objectifs communs.

593.

594. Les exonérations de cotisations sociales seront supprimées sans délai à tout employeur qui licencie sous quelque forme que ce soit, délocalise ou recourt à l'externalisation et à la filialisation.

595.

596. Le temps de travail ne pourra pas dépasser 35 heures, et les heures récupérées serviront à créer les emplois.

597. Dans le cadre de la révolution numérique en cours, l'accès à l'emploi sera favorisé par l'abolition de toutes discriminations d'âge, de passé social ou d'appartenance syndicale.

598.

599. Les nouveaux outils numériques, au lieu de fournir au patronat des outils de sélection de la main-d'œuvre, seront l'objet de mesures de formation professionnelle ouverte à tout le personnel, débouchant sur des emplois qualifiés et rémunérés comme tels.

600.

601.

602. La souffrance au travail, liée à son intensification, à l'éradication des temps morts et qui pousse de façon dramatique des salariés au suicide, est combattue par l'intervention des syndicats sur l'organisation du travail, afin de contrebattre le management libéral et inhumain.

603.

604.

605. Aucune discrimination entre hommes, femmes, Français ou immigré, n'aura plus cours dans l'accès à l'emploi.

Salaire

606. Le salaire rémunérera effectivement la qualification et le travail fourni. Son évolution sera liée à la hausse des prix et à la réévaluation négociée de sa valeur réelle.
- 607.
608. En aucun cas les syndicats n'acceptent sa dissolution dans une formule liée au chiffre d'affaires, à la récompense individuelle, pas plus que son remplacement par des primes ou des formes d'épargne (Perco, dépendance, retraite...). Une distinction réelle sera rétablie entre le salaire et les formes d'épargne salariale. Les primes seront intégrées au salaire.
- 609.
- 610.
611. Le salaire ne sera plus la victime permanente des menées patronales contre la masse salariale et l'emploi. En euros constants comme en pouvoir d'achat réel, le salaire a baissé de façon significative du fait de l'inégalité de répartition de la valeur créée, de l'inflation, de l'augmentation du volume des cotisations sociales qui passent de l'employeur au salarié. C'est pourquoi les revendications sur l'emploi et les salaires sont indissociables.
- 612.
- 613.
- 614.
615. La bataille du niveau de rémunération est internationale, pour que les salaires évoluent vers le haut et brisent ainsi leur mise en concurrence.
- 616.
617. C'est pourquoi une réévaluation du montant de la rémunération est à l'ordre du jour, et suscite une intervention permanente sur une répartition plus favorable aux salariées de la richesse produite par le travail, sur l'indexation des rémunérations sur une hausse des prix réellement constatée, sur l'augmentation de la part patronale dans les cotisations sociales.
- 618.
- 619.
620. Le salaire sera réévalué en tenant compte du groupe dans lequel l'entreprise est insérée, du point de vue de l'égalité homme-femme, et de celui des jeunes et des précaires. Les syndicats de la Filpac CGT combattent la multiplication des traitements dans l'entreprise, facteur d'individualisation des salaires.
- 621.
- 622.
623. Le salaire sera fondé sur une grille de rémunérations qui prend en compte les qualifications réelles étendues à l'échelle nationale. A travail de valeur égale salaire égal, cette formule vaut également pour les entreprises de sous-traitance et les filiales dont les salariés doivent être rattachés à la grille nationale les concernant.
- 624.
- 625.
626. La rémunération et les dividendes des propriétaires et actionnaires des grandes entreprises seront rendus publics, bien au-delà de l'insuffisante obligation actuelle qui annonce de façon anonyme les 10 plus hauts salaires. Il en sera déduit une répartition de la richesse créée en faveur des salariés.
- 627.
- 628.
629. La bataille des salaires ainsi définie vise à desserrer l'étau du chantage à l'emploi contre le salaire, et déjoue le piège de sa définition dans le cadre clos de la seule entreprise.
- 630.

Protection sociale

631. La protection sociale sera mise en conformité avec sa définition initiale, basée sur la solidarité entre générations, qui assure au salariat sa cohérence sociale.
- 632.
633. Les syndicats de la Filpac CGT revendiquent la reconstitution du salaire social, retraite, santé, famille, de façon à mettre en pratique ce qui est apparu pendant les crises, à savoir que le système social de protection collective et solidaire est un facteur puissant de résistance des salariés aux maladies cycliques du capitalisme.
- 634.
- 635.
636. Les attaques libérales mettent en concurrence à l'échelle internationale les couvertures sociales, présentées comme « les charges qui handicapent la productivité ». A l'inverse, les syndicats de la Filpac CGT mènent sur le terrain national comme international la défense et l'extension d'un système social de protection auquel une part des produits intérieurs bruts est attribuée de façon suffisante pour en assurer la pérennité et le développement.
- 637.
- 638.
- 639.
640. La retraite à 60 ans à taux plein établie, les années de formation seront prises en compte comme les années de chômage. Les pensions seront indexées sur la hausse des salaires.
- 641.
642. Les cotisations sociales patronales prendront un caractère universel, seront réévaluées sur la base des profits et des revenus financiers. La fiscalisation des cotisations sociales sera exclue. Une modulation tarifaire pourra être mise en place suivant le critère du nombre d'emplois et de créations d'emplois.
- 643.
- 644.
645. La pénibilité sera définie par autant de négociations nécessaires à l'établissement de critères applicables à toutes les filières industrielles. Ces critères remplis ouvriront un droit à une retraite anticipée.
- 646.
647. Toute tentative d'instaurer un recours à l'assurance privée sera exclu, qu'il s'agisse notamment de la dépendance, de supplémentaire retraite ou de complémentaires santé privées.
- 648.
649. Les franchises en matière d'actes médicaux ou de consommations de médicaments seront effacées pour faire place au retour à un remboursement intégral des dépenses des assurés sociaux.
- 650.

4. La Fédération, centre permanent d'initiatives de construction de l'organisation

651. La Fédération, définie en son utilité par sa démarche revendicative, est le centre permanent de la construction de l'organisation, d'où les initiatives sont impulsées pour réduire l'écart entre influence, capacité d'entraînement à l'action et adhésions.
- 652.
653. Un phénomène majeur est en effet constaté depuis des années, notamment à l'issue du mouvement contre le CPE (2006) et l'action contre la réforme des retraites. Il surdétermine la question décisive de la construction de l'organisation : la disponibilité à l'action, l'ampleur de masse des mobilisations, l'influence de la base syndicale constituée ne parviennent pas à créer une dynamique d'adhésion à la hauteur du mouvement social et des défis qu'il relève.
- 654.
- 655.
- 656.
657. L'accord avec l'organisation syndicale se traduit par un vote très souvent fidèle, une présence aux assemblées générales, un soutien et une participation à l'action, mais pas par une adhésion formelle. La force organisée de la CGT est sans commune mesure avec sa capacité d'entraînement, son influence électorale, ou même la « bonne opinion » que les salariés ont d'elle.
- 658.
- 659.
660. Entreprendre de rééquilibrer l'influence générale et la capacité d'organisation, c'est définir une des tâches majeures de la Fédération, qui va encourager les initiatives dans ce sens. Ni gardienne d'un temple à la gloire de son héritage historique, ni super arbitre au-dessus des organisations qui la composent, la Fédération continue d'être un lieu vivant par ses capacités d'impulsion organisationnelle.
- 661.
- 662.
- 663.
664. La Fédération désigne trois lieux privilégiés de sa construction organisationnelle : l'entreprise, le territoire, la filière professionnelle, sans ériger une forme d'organisation en dogme. A l'inverse, les initiatives en matière d'organisation doivent être aussi vivantes que les mouvements sociaux en cours, et se mesurer à la pertinence des capacités d'ouverture à la syndicalisation et d'accueil de nouveaux salariés dans ses rangs.
- 665.
- 666.
- 667.
668. La Fédération est l'organisation pertinente de la mise en commun des moyens et des structures, d'entreprise, territoriales, de branche et de filière qui, combinés de façon appropriée, facilitent la syndicalisation des salariés. Ce qui guide la Fédération n'est pas un esprit de propriété sur des champs professionnels qu'il conviendrait de définir à la chaîne d'arpenteur pour démêler « le tien du mien ». C'est au contraire un esprit d'ouverture aux salariés.
- 669.
- 670.
- 671.

a. L'organisation syndicale à l'heure de l'entreprise nomade et incertaine

672. **Organiser la CGT à l'entreprise relève de la première réponse du syndicalisme aux empiètements permanents du capital sur la vie salariale.**
- 673.
674. C'est là que se démontre le bien-fondé de l'action collective comme antidote à la mise en concurrence des salariés, au chantage à l'emploi précaire et à la baisse des salaires. C'est là que se construisent les premières solidarités.
- 675.
676. Mais l'entreprise actuelle est en mouvement perpétuel, soumise à un rythme effréné de restructurations permanentes, de filialisation et externalisation, sans oublier les fréquents changements de propriétaires et la substitution de relations brutales aux relations sociales.
- 677.
- 678.
679. **Le syndicat, qui représente tous les salariés de par la loi, doit être présent sous forme organisée dans toutes les couches salariées de l'entreprise, sans distinction ni a priori.**
- 680.
681. La machine patronale d'organisation du travail produit du stress, de l'angoisse, de l'isolement, de l'exclusion. Pour construire une digue efficace, le syndicat offre d'abord aux salariés un accueil humain. Le salarié, individualisé, à qui la direction impose de vivre dans la peur et de se livrer à une concurrence avec ses collègues, doit être accueilli dans un havre fraternel et solidaire. Collecter les revendications collectives et individuelles est bien le travail des délégués. Mais le syndicat se doit de construire les solidarités comme particules élémentaires d'un rempart à l'inhumanité et à la violence des rapports sociaux dans l'entreprise.
- 682.
- 683.
- 684.
- 685.
- 686.
687. Si les élus et mandatés veillent à inscrire leurs relations étroites avec les salariés et leur influence personnelle dans la construction globale de l'organisation, l'étape de cette construction est contrariée par les rythmes de pseudo-négociations que le patron impose dans l'entreprise. L'agenda des élus est devenu un maelström dans lequel il est difficile d'insérer du temps pour la construction syndicale.
- 688.
- 689.
- 690.
691. Il s'agit bien d'un agissement patronal, qui tente de déporter les équipes syndicales vers des réunions sans fin ni but, si ce n'est de les couper d'un rapport étroit avec les syndiqués et les salariés. Ce management patronal est construit en fonction de pools de DRH aux membres spécialement embauchés, non pour gérer les « ressources humaines », mais pour créer dans l'entreprise une idéologie du consentement et du renoncement. La DRH est devenue une alternative patronale au syndicat dans l'entreprise, et à l'action collective en général, basée sur l'individualisation des rapports avec les salariés. D'où une bataille pied à pied entre la parole patronale et l'expression syndicale.
- 692.
- 693.
- 694.
- 695.
- 696.

697. **Le périmètre de l'entreprise fait partie de l'incertitude organisationnelle.**
698. La plupart des entreprises du champ fédéral sont fermées à l'embauche, laquelle ne se réalise le plus souvent que de façon
699. précaire dans d'autres services ou entreprises filiales, conçus comme zone franche, hors convention collective ou dépen-
700. dantes de la convention collective la moins avantageuse. L'angoisse du lendemain pèse plus fort sur un personnel qui n'a
701. connu aucun apport de jeunes salariés depuis des lustres et qui n'enregistre que des départs.
702. Le mode opératoire patronal (restructurations permanentes, filialisations, sous-traitants) est couvert par l'idéologie du
703. « cœur de métier » : pour obtenir le consentement, le patron prétend se replier sur le « cœur » pour mieux démembrer le
704. reste. D'où l'impératif organisationnel d'étendre la construction syndicale aux sociétés périphériques, qu'elles soient ou
705. non dans le groupe.
706. La conséquence organisationnelle réside dans la difficulté à réunir les adhérents, à jongler avec les horaires extensifs et à
707. déjouer le piège de la multiplication des lieux diversifiés de l'entreprise.
708. **La base syndicale en réseau, une réalité à développer et... à augmenter.**
709. La place que prend Inter ou Intranet dans le lien avec les adhérents, la diffusion de la presse fédérale (7 Jours) et des news
710. de branche, la collecte des besoins et opinions, le site et le blog, tout montre que ce réseau est constitué par la nécessité
711. d'étendre l'audience syndicale par-delà les tentatives de sa déstructuration.
712. La souplesse et la réactivité ont guidé nombre des bases syndicales de la Fédération à s'organiser de cette manière. Tant et
713. si bien que ce réseau où circule un trafic intense d'informations et d'échanges a pris le pas sur la réunion des adhérents.
714. Les outils de l'organisation relèvent de la mise en œuvre des moyens numériques de communication.
715. Le contact humain entre adhérents est irremplaçable et doit être organisé. Mais l'ordinaire du fonctionnement syndical
716. est contingenté par le fractionnement dans le temps et l'espace de l'entreprise, ce qui la distingue des entreprises tradi-
717. tionnelles du siècle passé. Le réseau ne remplace pas le contact humain, il le supplée d'autant qu'il colle au succès populaire
718. des réseaux sociaux.
719. Le collectif syndical se situe ainsi au centre d'un réseau, dont l'entretien et l'extension deviennent une tâche à part entière,
720. c'est-à-dire que la tâche de communication interne supporte la capacité organisationnelle. Détenir un mandat syndical
721. revient à récupérer du temps pour l'organisation, dont l'utilisation est orientée vers l'alimentation du réseau, qui, sans se
722. soucier de figer les choses, sert également de lien interentreprises, qu'elles soient locales ou de branche.
723. **Le délégué est aussi un communicant pertinent dans un réseau à l'entreprise et hors l'entreprise.** Utiliser ce réseau,
724. c'est découpler les moyens traditionnels de communication et d'organisation. A tel point que la capacité organisationnelle
725. d'un syndicat ou d'une base organisée à l'entreprise se mesure au volume du trafic qu'ils génèrent sur le réseau.
726. L'étape organisationnelle à franchir consiste à traduire l'intervention dans le réseau en engagement à l'organisation. Si le
727. réseau doit demeurer ouvert et extensif, la diffusion de cartes syndicales doit en être l'expression organisée.
728. Et la carte syndicale nouvelle peut être un code électronique nécessaire à la participation à des échanges en réseau réservés
729. aux adhérents de la CGT, en plus d'être le carnet pluriannuel ou la carte format plastique que certains syndicats ont adoptée.

b. La carte de la géographie fédérale et le territoire

730. **Le territoire a été réinventé.**
731. Les lieux se sont multipliés où les syndicats de la Fédération ont été guidés par l'utilité de coordonner les différentes
732. entreprises sur la base du voisinage syndical. Dans la vallée papetière de l'Aa, en Normandie entre papetiers et syndicat de
733. presse, en Midi-Pyrénées avec la région CGT, en Alsace dans une coordination régionale presse et distribution, en région
734. Aquitaine, dans la zone montpelliéraine, entre autres, ou dans les collectifs syndicaux de la distribution directe, qui béné-
735. ficie d'un travail interfédéral Filpac CGT et CGT Fapt, le territoire est le lieu immédiatement nécessaire d'organisation,
736. la plupart du temps en lien étroit avec les unions régionales, départementales et locales.
737. **La fonction de ces coordinations territoriales est surdéterminée par son utilité.** L'échange d'informations étant
738. assuré le plus souvent par les moyens de communication à disposition des syndicats, la réunion devient échange d'expé-
739. rience, entraide et transmission de savoir-faire, soutien à l'extension de l'organisation, lieu d'accueil de bases syndicales ne
740. disposant pas de moyens nécessaires. Le territoire syndical se saisit de questions d'orientation sous forme de campagnes
741. communes, liées à la charte revendicative ou aux questions de l'emploi dans le bassin économique considéré.
742. Le territoire a été le lieu par excellence de l'action pendant le mouvement sur la retraite. Proximité du lieu de travail et du
743. lieu de vie, le territoire a été l'endroit où se sont nouées les solidarités sociales. Comme l'unité intersyndicale a irrigué le
744. mouvement de haut en bas, nombre de réunions intersyndicales ont relayé sur le territoire les débats, actions et mobilisations.
745. Si bien qu'un double réseau fédéral et territorial a fonctionné, pour la réflexion, la circulation des analyses, l'organisation
746. de la solidarité, l'action unie, les liens sociaux. **La carte de la géographie fédérale et le territoire se sont rejoints.**
747. Le territoire ne recoupe pas forcément une unité administrative d'Etat – commune, canton, département région –, la souplesse
748. est la base de sa constitution et sa pérennité. L'orientation consiste donc à en encourager l'existence et le fonctionnement,

749. tout en ne lui plaquant pas une forme rigide d'organisation. Plus qu'une simple expérience, le territoire ainsi trouvé se lie
 750. au centre d'initiative qu'est la Fédération par ses structures constitutives, les syndicats. Il ne s'agit pas d'un étage supplé-
 751. mentaire, mais d'une utilité complémentaire. C'est en ce sens que la carte fédérale et le territoire se rejoignent.

c. La filière professionnelle

752. **S'impose comme filière celle du bois-papier, sans qu'elle soit pour autant constituée.** L'exploitation rationnelle
 753. et écologique du parc forestier fournit ou peut fournir aux producteurs de pâtes, de produits finis du papier et du carton
 754. et à leurs salariés les arguments qui viennent à l'appui de la défense et de la promotion de leurs industries.

755. Dès lors, les contacts d'organisations fédérales, régionales et d'entreprises correspondant à ces activités revêtent une
 756. signification pratique. La mise en commun de forces syndicales, de militants et d'adhérents appartenant à différentes
 757. Fédérations et structures territoriales relève de la nécessité d'avancer des contre-projets alternatifs aux décisions des
 758. états- majors des grands groupes papetiers.

759. **Il en va ainsi de la distribution.** Cette filière est en pleine expansion, boostée par les transactions commerciales sur le
 760. Net comme par la libéralisation du marché de la distribution. Y interviennent des opérateurs traditionnels comme La Poste
 761. et nombre d'autres, filiales de La Poste et intervenants du domaine de la concurrence.

762. Se retrouvent des forces militantes, des syndicats et des adhérents de La Poste, des transports et des chemins de fer, de
 763. sociétés internationales de la distribution privée, de la presse, etc. Se poser comme tâche le développement de l'organi-
 764. sation CGT dans ces secteurs, c'est mettre en place des coordinations expérimentales qui se fixent pour but de porter
 765. l'organisation syndicale là où les patrons l'empêchent d'entrer.

766. **La filière de l'impression :** les centres d'impression de la presse côtoient des unités de production relevant des industries
 767. graphiques, pendant que naissent les unités de production de l'imprimerie numérique. L'ouverture des marchés et les
 768. évolutions techniques mettent en concurrence ces différents centres, frappés par ailleurs par la politique de réduction
 769. des coûts. La manière dont la construction syndicale convient d'être envisagée relève de la mise en commun des forces
 770. syndicales pour contrer les effets désastreux de la concurrence.

771. **L'information générale et la communication,** sur tous les supports qui dorénavant les propagent, représentent une
 772. filière potentielle à bâtir. La bataille de l'information libre, indépendante et pluraliste ne se réduit plus depuis longtemps
 773. à la seule presse quotidienne imprimée. La révolution technologique, la convergence numérique sur différents supports
 774. mobiles tels que le téléphone ou les tablettes mettent en contact des secteurs industriels fort séparés hier encore, comme
 775. la téléphonie, les rédactions de presse, ou les marques publicitaires. Envisager cette bataille de l'information du point de
 776. vue syndical revient à expérimenter des coordinations nouvelles, assemblées selon l'existence réelle de cette filière.

777. **C'est de cette façon, selon cette méthode, que la Filpac CGT propose d'aborder la question des structures,**
 778. **fédérales et territoriales.** Le critère premier est celui de la construction de la filière professionnelle. Voilà qui éclaire
 779. selon des critères objectifs de construction de l'organisation syndicale les rapprochements à opérer. Loin de remembre-
 780. ments socialisant les misères ou de coalitions d'intérêts supposément affinitaires, la Filpac CGT appelle de ses vœux une
 781. expérimentation ouverte sur des objectifs précis.

Résolution 4 – Organisation et syndicalisation

782. **Les syndicats de la Filpac CGT, conscients des enjeux et des exigences de la nouvelle situation analysée, dotés d'une**
 783. **démarche revendicative définie par le présent congrès, mettent l'accent sur l'effort de cohérence, de structuration**
 784. **et de développement de l'organisation syndicale.**

785. **Pour ce faire, les outils suivants sont privilégiés.**

786. **Le syndicat est la pierre angulaire de l'édifice organisationnel.**

787. C'est sur sa capacité organisationnelle que reposent ses facultés d'entraînement des salariés, d'adhésion au programme de
 788. la Filpac CGT, de syndicalisation.

- 789. – Sur lui repose la première forme d'adhésion à la CGT, la solidarité conçue comme une pratique quotidienne,
- 790. – Il assure la continuité de l'intervention syndicale auprès de l'ensemble des salariés de l'entreprise et de ses filiales, de
 791. façon à se construire comme un syndicat généraliste, compétent sur l'ensemble du salariat de son champ d'intervention,
- 792. – Il offre à tous les membres du personnel un lieu d'accueil, matérialisé sous différentes formes (local, réseau d'information,
 793. aides en tout genre) de façon à représenter le recours humain dans une entreprise déshumanisée,
- 794. – Ce sont les délégués de proximité que sont les DP, CE et CHSCT qui se trouvent en meilleure posture pour propager les
 795. analyses, propositions et revendications de l'organisation, au moyen des outils de communication à leur disposition,
- 796. – Les délégués et responsables du syndicat contribuent à la mise en œuvre de la démarche revendicative adoptée par
 797. le présent congrès.

798. **La Fédération**, avec ses organisations UFR et Ufict, est chargée à la fois de la consolidation permanente de l'édifice
799. organisationnel et de veiller à la souplesse nécessaire pour améliorer ses capacités d'ouverture et d'accueil des salariés
800. susceptibles de se syndiquer. La Fédération :
801. – assure la transmission des expériences et des savoir-faire accumulés tant dans son héritage historique que dans sa pratique
802. présente,
803. – impulse les mesures de solidification de l'édifice organisationnel pour assumer les conflits que le patronat et le gouvernement
804. imposent,
805. – veille à la multiplication et l'efficacité des mesures visant à développer l'organisation, à gagner l'adhésion des salariés à la
806. CGT, et à l'inscription de cette adhésion au compte de la syndicalisation,
807. – maintient la cohérence de l'intervention dans les secteurs les plus divers qui composent son champ syndical.

808. Pour offrir aux adhérents, élus et responsables l'existence d'une organisation solidaire, vivante et attractive, qui soit un lieu
809. de formation, de réflexion, de promotion des connaissances individuelles et collectives, la Filpac CGT se dote d'un pôle
810. d'éducation syndicale, véritable école au service des militants de la Filpac CGT.

811. Cette école remplit les tâches de formation permanente, sur les sujets généraux comme sur les sujets portés par l'actualité
812. immédiate. Elle fournit aux organisations qui composent la Fédération un lieu de débats et de libre acquisition de bases
813. communes propres à développer la combativité, solidifier et solidariser l'édifice organisationnel.

814. **L'organisation territoriale**

815. Les syndicats de la Filpac CGT participent aux travaux et interventions des structures territoriales de la CGT (union locale,
816. union départementale, union régionale et coordination régionale CGT).

817. Ils animent, sur des territoires définis par la proximité ou le voisinage choisi, la coordination d'entreprises de la même filière
818. industrielle et d'entreprises jugeant utile la démarche. Les expériences en cours de coordinations territoriales basées sur des
819. bassins d'emplois et de régions existants sont considérées par les syndicats comme de véritables outils de développement,
820. fondés sur les besoins de solidarité, d'échanges d'expériences et de connaissances.

821. Si le syndicat Filpac CGT demeure sans ambiguïté l'instance statutaire, l'expérimentation de ces coordinations territoriales
822. lui offre la possibilité de développer la syndicalisation et les capacités d'accueil dans des conditions nouvelles et favorables.

823. **Obligations collectives.** Pour assurer à tout adhérent et syndicat de la Fédération une solidarité véritable, les syndicats
824. réunis en congrès émettent trois obligations auxquelles ils ne peuvent que souscrire par l'adhésion à des principes communs
825. et collectivement établis. Pour faire fructifier une pratique commune de solidarité et d'unité, les syndicats de la Filpac CGT
826. s'engagent à faire respecter les trois obligations suivantes, qui doivent être remplies pour en rendre efficace le principe :

- 827. – **Obligation** de prendre en compte les demandes, aspirations et interrogations des adhérents, donc de consacrer un temps
828. particulier réservé à cette écoute.
- 829. – **Obligation** de confronter ces demandes et interrogations aux réponses qu'offrent la Filpac CGT et la CGT. La circulation
830. des prises de position et communications tant fédérales et confédérales constitue l'une des conditions qui structurent et
831. solidifient l'organisation à laquelle le salarié adhère.
- 832. – **Obligation** de souscrire au principe de solidarité, en particulier dans l'action, laquelle, une fois débattue et décidée, doit
833. bénéficier de l'unité sans faille des adhérents, élus et mandatés pour être efficace.

834. **Gagner l'adhésion, développer la syndicalisation.**

835. – **Organiser la solidarité.** Les syndicats de la Filpac CGT combattent la souffrance au travail, qui n'est rien d'autre que
836. l'aggravation des conditions d'exploitation du travail humain, par le développement de toutes les formes de solidarité et
837. d'action collective dont les organisations de la CGT doivent être l'expression organisée.

838. – **Accueillir les salariés.** La pratique de la solidarité active doit conduire les syndicats à améliorer leurs capacités d'accueil
839. des salariés par la création et le maintien permanent de lieux d'échanges fraternels, dans lesquels ils peuvent trouver un
840. soutien, un havre de paix, à l'abri des rythmes infernaux de travail et des rapports dictés par la méfiance et la violence au
841. travail.

842. – **Réaliser la syndicalisation.** Il s'agit de transformer l'accueil, la solidarité et l'adhésion en syndicalisation. Les premiers
843. maillons de la chaîne de la solidarité créent un climat propice à la syndicalisation, que ce soit dans la toute première forme
844. organisée, le syndicat, qui constitue le premier rempart contre l'exploitation, ou dans toute autre structure expérimentale
845. mise en place pour étendre la syndicalisation et coordonner l'action de la CGT.

846. L'adhésion au syndicat apparaît dès lors pour ce qu'elle doit être, la réponse au besoin de faire vivre en permanence cette
847. solidarité et ces relations fraternelles.

848. **50^e Congrès de la Confédération générale du travail.**

849. C'est en fonction de ces obligations et outils organisationnels que les syndicats de la Filpac CGT s'impliqueront dans les
850. travaux préparatoires au 50^e Congrès, qui aura à traiter des formes d'organisation.

851. Les syndicats de la Filpac CGT prendront en compte toutes les réflexions qui viseront à améliorer l'efficacité de
852. l'organisation confédérale en matière d'adhésion, de solidarité, de combativité, d'unité et de développement de l'autorité de
853. l'action collective.

Impac

SPECIAL PRESSE D'ÉTÉ

Supplément à Impac n°152 • Journal des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT • Commission paritaire 0710 S 0753

L'ouragan Tina et l'information

Tina est leur mot d'ordre. Tina? T.I.N.A.: «*There Is No Alternative*», il n'y a pas d'alternative. Ce slogan d'intégriste libéral est répété sur tous les tons en toutes occasions, depuis des années. C'est au tour de l'information de subir cette lourde propagande idéologique: il n'y a pas d'alternative à la domination des banques sur la presse et le multimédia.

La preuve? Pas de preuve, mais une affirmation: le système ancien est exsangue. Pas convaincu? Qu'à cela ne tienne, l'Etat se transforme en stratège pour faire passer l'information du socle républicain qui la soutenait au fondement dogmatique du marché. Le marché, ça ne marche pas, crise sur crise, et maintenant celle de la dette après le krach immobilier des «*subprimes*»? Qu'importe, les chiens sont lâchés, la presse va morfler...

Nos patrons de presse sont tant convaincus par «*Tina*» qu'ils ont rendu les clés aux banques. Et à l'Etat qui intervient en leur faveur. Soit vous considérez l'information et sa libre circulation comme une donnée démocratique, encadrée par la loi républicaine. Soit vous estimez que la loi et l'information doivent se soumettre au contrat financier entre l'Etat et les banques.

L'information sous le talon de l'Etat stratège

Les conclusions de Frédéric Mitterrand, ministre de la chose, sont claires, à l'issue des travaux clandestins de la commission

de libéralisation de la presse, «*L'Instance de concertation*». Il n'y eut que conciliabules entre patrons et gouvernement. Concertation? Leurs mots veulent dire l'inverse: licenciement = plan de sauvegarde de l'emploi, départ contraint = rupture à l'amiable, bénéficiaire d'allocations sociales = assistés...

La loi et l'esprit de la loi voulaient mettre la presse à l'abri des forces de l'argent. Le contrat va remplacer la loi. L'Etat stratège met en place «*une contractualisation par entreprise*» qui déterminera l'attribution des aides, désormais captives d'un «*fonds stratégique pour le développement de la presse*». Qui y aura accès? Les patrons de presse qui feront des économies drastiques sur leurs moyens industriels tout en investissant massivement dans le numérique.

L'heure des banques?

Bref, les patrons qui auront les capitaux nécessaires seront... aidés par l'Etat stratège. D'où l'arrivée massive des banques, qui, elles, en ont les moyens, puisqu'elles régissent tout:

- le Crédit Mutuel-CIC a constitué un empire multimédia sur toute

la façade Est de la France (au fait, toujours pas vendu, *Le Républicain lorrain* ?);

- le Crédit Agricole, assis sur un groupe de presse magazine, fait irruption dans le nouveau groupe Voix du Nord – Centre France (de Bruxelles – quotidien *Le Soir* – à Clermont-Ferrand – *La Montagne* – en passant par Lille – *La Voix du Nord* –, Tours, Limoges et Orléans;
- le groupe Hersant, dont une partie est à l'abri en Suisse, attend des banquiers qu'ils l'envahissent;
- la BNP, à la manœuvre dans les opérations d'élagage en cours au *Monde*, va monter en puissance.

Il n'y a plus que 5 ou 6 groupes bancaires en France. La presse et l'information devraient subir le même sort.

Pourquoi cette place des banques?

Il faut de l'argent pour affronter la concurrence effrénée sur le numérique. Et l'argent investi court non pas après l'information numérique, mais après le flux montant de la publicité sur le Net, en expansion permanente. Comme le retour sur investissement ne va pas être immédiat, les reins financiers des investisseurs doivent être solides: les banques



La revanche des banques?

Pendant des années, l'information écrite a prospéré à l'abri des forces de l'argent. Tel était le parti pris du Conseil national de la Résistance, dont Stéphane Hessel a popularisé l'actualité – «*Indignez-vous*». Mais les banques et le gouvernement veillent. Entre eux, une répartition des rôles. A l'Etat «*stratège*» la dérégulation: cassage de la distribution coopérative (loi Bichet), fin des aides à la presse, réduction des imprimeries –, statuts sociaux, emplois... Aux banques, la presse. Les patrons de presse se sont adonnés à l'endettement. Les banques n'ont plus qu'à pousser les portes des salles de rédactions. Et l'on voudrait une Filpac CGT spectatrice désenchantée de la bancarisation de l'information? Au moment où la finance ne produit que des crises, celle de la dette éclatant à l'instant? L'information est un combat tout neuf. ★

Pour la Filpac CGT, MARC PEYRADE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

possèdent les capitaux requis pour assumer le choc du numérique.

Mais l'Etat, quelle stratégie pour la presse?

Depuis 2008, année de la grande crise financière, l'Etat intervient pour colmater le système spéculatif qui fait eau de toute part. Il a prêté aux banques, et les soutient de nouveau devant le risque spéculatif qu'elles prennent en Grèce contre la dette de cette



nation entière. Il ne s'agit pas d'aider les Grecs, mais les banques qui spéculent contre les Grecs.

L'Etat stratège est le nom d'un pouvoir au service de la banque. Alors la banque s'enGrèce, la banque s'emPresse. Avec la bénédiction des stratèges d'Etat, groupés en patronat alternatif, une *taskforce* entre les services du Premier ministre, de Bercy et de la rue Saint-Honoré (la Culture et la Communication).

Les patrons se fichent de la théorie économique comme de l'an 40. En 1940, justement, ils ont continué le business. Et quel que soit le régime politique en place, les chiffres chez eux l'ont toujours emporté sur les lettres. Alors s'il faut se rendre à l'adresse du fonds stratégique en création, pour recevoir la manne de l'Etat, ils iront, tête baissée et sébile à la main. Pour quoi faire ?

Etat stratège, Etat patron ?

- **Mutualiser** les centres d'impression, pour baisser les coûts de production du papier imprimé, d'où la mise en cause de

l'existence de centres d'impression (Pau pour *Sud-Ouest*, Ivry pour *Le Monde*...), d'où la candidature de *La Provence*, de *La Dépêche du Midi*, du groupe Crédit Mutuel-Ebra et de Ouest France pour imprimer *Le Monde*. Ce n'est que le début du mouvement dit de « mutualisation » qui signifie détruire des centres d'impression.

- **Refondre** les réseaux de distribution, d'où les charges à répétition contre Presstalis et la loi nouvelle contre le caractère coopératif de la distribution groupée; aux groupes de presse de financer leur distribution, séparée des magazines; ceux qui n'ont pas les moyens prendront le train...

- **Mettre en place**, comme à *La Voix du Nord*, au *Figaro* puis au *Parisien*, des « newsrooms », ateliers de production de l'information sur tous les supports (téléphonie, tablettes, papier imprimé, sites internet); d'où la programmation de la fin du journalisme du XX^e siècle, retailé en plate-forme industrielle de production;

- **Remodeler** l'entreprise d'information de façon à l'organiser

en instrument de chasse à la publicité numérique. Ce qu'auront à produire les newsrooms (les fermes de journalistes) sera conditionné par la capture de la publicité par les supports numériques. Les groupes veulent passer de la ressource de profit issue du papier imprimé à plus de 25% des profits issus du numérique. Et le profit, c'est la pub. L'entreprise de presse deviendrait un maillon du réseau Internet, façonné tant par les apports extérieurs (réseaux sociaux) que par une information vendable sur le Net;

- **Favoriser** la construction d'un ou deux groupes multimédias de taille internationale. C'est l'objectif commandé par le président Sarkozy aux Etats généraux de la presse. Adossé aux banques, ce projet motive la stratégie de l'Etat. Les périmètres des groupes vont changer, dans un vaste mouvement de concentration. Les petits, les obscurs, les sans-grade? Pris au piège de la concurrence libre et non faussée.

- **L'information est de fait redéfinie**: il y aurait une « information », c'est-à-dire tout ce qui

peut être diffusé par les tuyaux numériques, publicité, offres commerciales. Et les « news », informations retailées pour tenir dans ces tuyaux. La révolution technologique serait asservie pour adapter l'entreprise de presse au marketing et à la publi-information.

Alors, Tina? Si, il y a une alternative!

Il n'y aurait pas d'autre alternative que se rendre à cette fausse évidence, les banques et l'Etat formatent l'information à leur service, la liberté et l'indépendance de la presse étant expédiée au musée Grévin, celui des figures de cire ?

L'alternative proposée par la Filpac CGT vaut pour l'action immédiate et pour mesurer l'engagement des candidats de 2012 dans la bataille de la liberté de l'information.

1. La loi, pas le contrat

La liberté de l'information se fonde sur un ensemble de lois. Contourner ce bloc constitutionnel par le contrat est inacceptable! C'est à l'inverse d'une loi fondamentale dont l'information a besoin: le surgissement du nouveau média diffusé par Internet, ainsi que la dérive des anciens médias réclament plus que jamais de nouvelles normes de régulation et de protection de l'information libre et accessible à tous. Aucune fatalité n'existe qui donnerait la propriété du papier imprimé aux banques, et la faculté des éditeurs sur le web de pratiquer leur commerce sans aucun contrôle démocratique.

Les salariés se heurtent en permanence à ce problème: les élus, dans le département, la région ou la Nation ont-ils forcément moins de droits que les propriétaires et les banquiers? Le droit de décision portant sur le sort de l'information et de ses salariés est-il exclu de la représentation nationale? A l'esprit de propriété sur l'information la Filpac CGT préfère l'esprit des lois et la force de la décision prise par des élus par le suffrage des citoyens.

2. Le pôle public financier, pas les banques

Les banques ne sont pas de gentilles institutions qu'il suffit de solliciter pour recevoir un prêt et accepter de le rembourser à un montant supérieur à la somme consentie. Les banques pratiquent à la fois le prêt, la spéculation financière et les opérations de placement, dans des proportions bien supérieures à leurs avoirs

et leurs dépôts. Les banques créent, par-dessus la monnaie, des moyens de paiement propres à leurs transactions financières. Elles ont ainsi un pouvoir exorbitant, qui déséquilibre en permanence l'Etat, ses lois, ses orientations.

Voilà pourquoi un pôle financier public doit être créé, qui dispose des moyens nécessaires, en l'occurrence, à l'aide à la création éditoriale, aux moyens industriels nécessaires. Seul un pôle public fondé sur la loi peut avoir en perspective le développement du lectorat comme but en soi.

3. La négociation, pas le coup de force

Les vastes mouvements en cours, qu'ils passent par l'état major du gouvernement ou différentes manœuvres, ont tous en commun d'exclure a priori, par dogme, toute concertation et donc toute négociation. Il devient naturel que la moindre opération entraîne des licenciements, que la main d'œuvre sélectionnée soit précaire, que les anciens disparaissent pour laisser place à des nouveaux forcément surexploités.

Les lieux de négociation doivent ouvrir à tous les échelons nécessaires, de façon à promouvoir l'emploi qualifié, la formation professionnelle et donc un statut social stable et dûment rémunéré, seule garantie de l'indispensable investissement des salariés dans la production de l'information.

4. Le débat, pas le putsch permanent

L'information est trop indispensable à la démocratie pour qu'elle soit ramenée à sa seule façade marchande. Une petite escouade d'un état major auto-proclamé ne saurait décidée la nature d'information de l'ensemble de la Nation.

C'est pourquoi la Filpac CGT propose à tous, individus, syndicats, partis, associations, de mener le débat nécessaire au développement de l'information. Ni la révolution technologique en cours, ni le triomphe momentané du système financier ne sont des justificatifs à l'économie d'un tel débat, qui doit démarrer sans délai.

Trop de gens de pouvoir, la main sur le cœur, jurent leur attachement à l'information démocratique pour se parjurer dans la pratique réelle. L'information démocratique n'est pas acquise une fois pour toutes, elle justifie un combat permanent, que la Filpac CGT entend mener séance tenante. ★

La Tribune, laboratoire du libéralisme S'opposer au plan de la direction, c'est défendre l'information!

La Filpac CGT considère que les orientations patronales qui affectent l'existence de *La Tribune* illustrent une nouvelle école libérale de la presse.

Ce qui s'imposerait à *La Tribune* essaierait dans toute la presse. Ce que veut mettre en place la direction actuelle représente pour le patronat un véritable laboratoire.

- Aucun projet éditorial! Le vide sidéral en dit long sur le traitement futur de l'information. Le marketing et la communication se substituent au fond éditorial.

- Un passage au numérique qui ne laisserait qu'une place marginale et épisodique au papier imprimé. C'est la fonction de l'arrêt prévu au mois d'août de l'édition papier. Toute diminution, a fortiori un arrêt même momentané, de l'édition papier entraîne la perte irrécupérable d'une partie du lectorat.

- 40 millions en 40 mois ont été dilapidés, 70 postes de journalistes ont été supprimés. Le tandem Weill-Decamp

n'investit rien d'autre que la perspective de destruction de l'entreprise de presse.

- La suppression du service édition dans sa totalité signifie que les secrétaires de rédaction, les infographes, les iconographes, les correcteurs disparaissent au profit d'entreprises sous-traitantes.

- La rédaction est ravalée au rôle d'exécutant, ce qui nie au passage les fonctions traditionnelles du journalisme. La qualité est exclue par le principe libéral: priorité aux chiffres pas aux lettres.

- Pour combler ce déficit, la direction actuelle ferait appel à autant de « contributions extérieures », ouvrant la voie au publiereportage et à l'auto-glorification desdits intervenants. Les annonceurs de tout poil formatent à leur guise l'information, ramenée à de vulgaires données numérisables.

- Le portage, dont Paris Portage a la charge, serait supprimé, les salariés licenciés.

La révolution numérique en cours a bon dos: il s'agit moins

d'adapter le journal à cette nouvelle donne que d'asservir l'entreprise aux normes libérales en vigueur. *La Tribune* deviendrait un journal *low cost*, compromis bâtard entre édition numérique et survivance aléatoire de sa formule imprimée.

La représentation patronale – Syndicat de la presse quotidienne nationale – n'a manifestement plus court, elle a rendu les clés à un Etat qui fournit au patronat ses stratèges pour assurer, en force, sans négociation aucune, le passage au nouveau modèle économique.

Accepter le plan de suppression des effectifs à *La Tribune* reviendrait à capituler en rase campagne devant le coup de force en cours à *La Tribune*, dont les conséquences à fragmentation se feraient sentir dans toute la presse.

Voilà pourquoi la Filpac CGT se situe aux côtés des salariés de *La Tribune* qui refusent l'acceptation de leurs licenciements, et qui se battent contre vents et marées pour la survie de l'information et de *La Tribune*. ★

La rédaction dans l'œil du cyclone

Alors que les Français sont sur la route des vacances, le Gouvernement et les patrons de presse profitent de cette trêve estivale pour porter, une fois encore, leurs mauvais coups. En ce début du mois de juillet, les directions des quotidiens de *La Tribune* et du *Parisien* ont décidé une attaque frontale contre les journalistes de leurs rédactions. Le nouveau crédo des directions est à la « newsroom », impliquant une refonte des modes actuels du traitement de l'information et générant, en parallèle, une refonte des effectifs.

Plus prévoyant, les directions de *La Voix du Nord* et du *Figaro* attendent certainement le début du mois d'août pour lancer pareille offensive. A la rentrée, le teint hâlé de nombres de confrères risque de pâlir à l'annonce des plans de licenciements, plus précisément, de leur licenciement.

Qu'est-ce la « newsroom » ? Ce terme anglican cache la transhumance du modèle rédactionnel actuel vers le numérique. Il remodèle la production de l'information afin de générer un panel de diffusion de l'information multi-support permettant de capter l'intérêt des annonceurs par des campagnes commerciales sur le net.

Et la qualité de l'information dans tout ça ? Elle reste quantité négligeable. Le souci des éditeurs est de relativiser la source de profit tirée exclusivement du papier imprimé, incluant des coûts de production jugés trop importants. Il s'agit de créer une nouvelle source de profit tirée de l'activité commerciale et du marketing informationnel en vogue sur le numérique.

Information, communication, marketing et commercial sont les nouvelles lettres de noblesse du journalisme pour ces industriels propriétaires des grands groupes de presse. Le mélange des genres ne leur pose aucun problème, fût-il déontologique, dès lors que de nouvelles espérances de profits sont au rendez-vous.

Pas folles, les guêpes. Les investissements nécessaires liés à la prise de parts sur les marchés porteurs du numérique se convertissent par des économies sur la masse salariale des entreprises de presse. A votre bon cœur, mesdames et messieurs les



journalistes, les plans de départs contraints ou réputés volontaires seront proposés à satiété.

Pour le reste, les banques pourvoient aux prêts nécessaires, voire mieux, à devenir des acteurs incontournables de la presse quotidienne à l'image des opérations de concentration opérées par le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole ou la BNP.

Les coûts de production rédactionnels

A l'ère de l'informatisation des outils de production, les éditeurs ciblaient les Ouvriers du Livre comme étant les uniques freins à la survie de leurs titres. Les secrétaires de rédactions se substituaient aux Ouvriers du livre par un transfert de compétences. Les directions ont

su à l'époque user et abuser du « diviser pour mieux régner ».

Aujourd'hui, à l'ère du numérique, la même rengaine s'adresse aux journalistes. Le transfert de compétence s'opère au sein même de la rédaction. Les services de l'édition (secrétaires de rédaction, infographes, iconographes, correcteurs) doivent disparaître et deviennent les laissés pour compte de cette nouvelle évolution technologique. Les rédacteurs devront être en capacité d'assumer l'élaboration des articles (travail d'investigation et d'enquête, entretiens, hiérarchisation de l'information, vérification et recoupage de l'information...) et d'assurer dans le même temps au quotidien la mise en forme de leurs articles.

Vers les OS de l'information... La fin du journalisme du XX^e siècle ?

Cette logique n'est pas limitée par le support : les rédacteurs devront être en capacité d'agir à la fois pour la forme imprimée et le support numérique. Au-delà de la facture sociale exorbitante qui s'annonce, c'est la qualité de l'information qui va en pâtir.

La crise « déontologique » que traverse le journalisme n'est pas due au hasard. Les campagnes de communication visant à décrédibiliser le « quatrième pouvoir » rejoignent un objectif politique. Cette profession jugée anachronique du fait du rôle qu'elle exerce dans le décryptage des faits de société représente

Hersant ouvert... aux banques

Le groupe français de Philippe Hersant (le reste est en Suisse), soit 6 000 salariés, a adopté la stratégie paternelle (Feu Robert...) de l'endettement. Résultat ? 190 millions de dettes pour un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros et... 744 « départs » de salariés, dont 618 à la Comareg et 118 à HebdoPrint.

Beau score et quelle efficacité !

Hersant, en France, c'est *La Provence*, *Nice Matin*, *L'Union* (Reims) et *Paris Normandie*. Ce dernier serait mis en vente. Mais ça ne suffit pas. Pas plus que la fin de la participation à Médiapost et à *l'Est républicain*. Alors ?

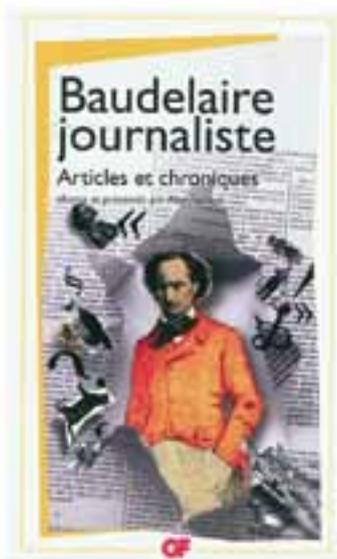
Alors les banques. Sous l'œil bienveillant du Comité interministériel de restructuration industrielle, M. Hersant Jr appelle le pool de 17 banques créancières à renégocier la dette moyennant une participation au capital.

Père avait le Crédit Lyonnais... Et le fils ? GHM, l'autre banque à qui parler ? ★

un réel danger pour le pouvoir bancaire en constitution.

Cette crise du journalisme est une aubaine pour les politiques et les patrons de presse qui entendent « désacraliser » cette profession à même de contrecarrer l'idéologie en vogue, à savoir, la pensée unique.

L'analyse contradictoire, le travail d'investigation, les enquêtes, le travail de fond, le recoupage de l'information ne sont plus de mise dans les projets éditoriaux des directions des grands groupes de presse. Un journaliste du XXI^e siècle ne dispose plus de temps pour enquêter. L'entreprise de



Pour les éditeurs, l'esprit « newsroom », c'est au final du gagnant-gagnant :

- économies conséquentes réalisées par les moyens attribués au travail de terrain (un ordinateur et une connexion internet suffisent) ;
- chronique d'une mort annoncée pour les secrétaires de rédaction, les infographes, les iconographes et les correcteurs ;
- mutualisation des tâches pour les rédacteurs (conceptualisation des articles et mise en forme) ;
- intervention des rédacteurs sur l'ensemble des supports (papier, web, iPad, tablettes, téléphonie...).

preste, une activité marginale, en voie d'extinction. Il est au cœur des projets, au cœur de la vision éditoriale et du rapport avec les lecteurs. Les rédactions ne sont pas une plaie, pas une source de dépenses vaines. Le moteur de la presse d'aujourd'hui, comme de celle de demain, c'est son contenu ».

Ces propos ne datent pas du siècle dernier, mais du premier semestre de l'année 2009. Pour les patrons de presse et les banquiers, deux années ressemblent à une éternité.

Un retour à la réalité s'impose : confrères journalistes, réveillons-nous !

La convention collective Syntec en passe de se substituer à celle des journalistes ?

Cette riposte nécessite la mobilisation de tous. La bataille pour une information de qualité ne peut aucunement se traduire par la suppression de centaines d'emplois au sein des rédactions. Les éditeurs annoncent des plans de licenciements massifs sous

prétexte de réduire la masse salariale. Ces « économies » ne servent en rien les développements nécessaires à une information de qualité, mais sont utilisées par les groupes de presse pour des investissements dans des marchés porteurs et générateurs de profits immédiats (annonces classées, sites de jeux, sites de rencontre...).

L'autre effet collatéral de cette politique des patrons de presse consiste à réduire considérablement le nombre de journalistes bénéficiant d'une couverture sociale, de statuts ou d'une convention collective appartenant, d'après eux, à un journalisme du XX^e siècle.

Là encore, la substitution de salariés par d'autres salariés devient la règle. Dans l'esprit des éditeurs, les nouveaux métiers du numérique ne doivent plus être assumés par des journalistes bénéficiant, selon eux, d'une protection sociale « hors norme ». La convention collective Syntec se substitue déjà à la convention collective des journalistes dans de nombreuses entreprises de presse. Ces salariés sont exclus des rédactions et travaillent dans des services dédiés pour assurer les nouveaux métiers du web sur des bases salariales et conventionnelles à minima.

Les patrons de presse estiment-ils en avoir fini avec les journalistes ?

Ils ne font qu'ouvrir un nouveau champ de bataille syndicale. En organisant la rédaction en atelier, ils la ramènent à la rude condition salariale du XIX^e siècle. En jouant la polyvalence et la compétition des journalistes entre eux, ils suscitent de nouvelles revendications. En appliquant des normes de production, ils créent une nouvelle exploitation.

En somme, niant la question sociale sous couvert de révolution numérique, ils ne font que l'attiser, comme ils relancent la bataille de l'information. Parce que c'est bien l'existence qui précède la conscience... ★

Le Monde imprimerie

L'empreinte du gouvernement

Quel acharnement à vouloir retirer au Monde ses moyens d'impression ! Rien que d'économique, là-dedans ? La seule marque de la BNP-Paribas, qui drive les opérations selon les normes bancaires en vigueur ? Allons donc ! Tandis que les responsables de la gestion du Monde amusent la meute, des alliances se nouent dans la coulisse.

Soudain, annoncé au début de l'été par M. Louis Dreyfus en personne, apparaissent des pourparlers pour donner à la presse quotidienne régionale une partie de l'impression du Monde. Qui ? Ouest France, La Provence, le groupe de presse du Crédit Mutuel (EBRA), et La Dépêche du Midi. Tout le monde, sauf Le Monde Ivry !

Le commerce va si bon train que La Dépêche du Midi (Toulouse) a créé Impression Presse en région – IPR –, une société de cinq centres d'impression répartis sur le territoire national (hors région parisienne et Nord de la France) pour accueillir ce genre de charges de travail.

Le gouvernement avait soufflé l'idée de cette initiative par le rapport de la direction générale des médias et des industries culturelles recommandant la mutualisation des moyens d'impression. Parce que question stratégie, c'est l'Etat qui commande en lieu et place des patrons. ★

presse est en passe de devenir une entreprise comme les autres. La marchandisation de l'information est en marche.

Qu'ils s'estiment heureux, Google, Yahoo, Facebook, Tweeter... sont à leur disposition pour qu'ils puissent « respirer l'air du temps » et être ainsi en parfaite adéquation avec les usages du marketing relationnel.

Cette conception est à des années-lumière des propos envoûtants proférés par M. Bruno Frappat, chargé lors des Etats généraux de la presse écrite du pôle L'avenir des métiers du journalisme : « Donc, pas d'illusions pour les uns, pas de craintes pour les autres. Tant qu'il faudra rédiger des journaux dignes de ce nom, il faudra des journalistes pour les rédiger et les mettre en forme. Le journalisme n'est pas, dans la

Le Crédit Mutuel, l'ogre papivore

Surprise... L'Autorité de la concurrence, ayant procédé à l'examen de l'acquisition par le Crédit Mutuel du groupe L'Est Républicain, a autorisé l'opération « sous réserve d'engagements permettant de remédier aux problèmes de concurrence identifiés. »

Le Crédit Mutuel détient notamment les titres de presse quotidienne régionale suivants : L'Alsace-Le Pays, Le Républicain Lorrain, Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, Le Journal de la Saône-et-Loire et Le Bien Public.

Le groupe L'Est Républicain édite quatre titres de presse quotidienne régionale dans le Nord-Est de la France : L'Est Républicain, Vosges Matin, Le Journal de la Haute Marne et Les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Selon l'Autorité de la Concurrence, « Le Crédit Mutuel s'engage tout d'abord à ne pas procéder à l'harmonisation

des contenus entre L'Est Républicain et Le Pays d'une part, et Les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Alsace d'autre part. Seules les informations par nature indifférenciées (météo, hippisme, programmes de télévision...), c'est-à-dire les informations factuelles ne comportant pas d'apport personnel de la rédaction, transmises en l'état au lecteur, pourront faire l'objet d'une telle harmonisation.

Ces titres continueront à disposer d'une rédaction en chef dédiée.

De même pour maintenir l'actuelle diversité des titres

de PQR dans les zones concernées, le Crédit Mutuel s'est engagé à maintenir la diffusion des Dernières Nouvelles d'Alsace et de L'Alsace dans le département du Haut-Rhin et dans l'arrondissement de Sélestat (Bas-Rhin) et de L'Est Républicain et du Pays dans le Territoire de Belfort. »

Cochon qui s'en dédie !

A l'issue de l'opération, le Crédit Mutuel détiendra 91,36 % du capital du groupe L'Est Républicain... et un groupe de presse de 1,2 million d'exemplaires-jour. Bientôt un comité de groupe, M'sieur Lucas ? ★

Journal édité par la Filpac CGT avec le concours du Comité intersyndical du Livre parisien CGT.

Rédaction : Olivier Blandin, Jean Gersin, Marc Peyrade.
Réalisation : Stéphane Patuerey.

